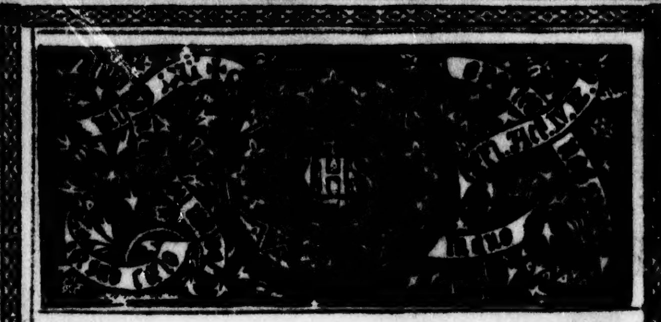


Trois Apôtres de la Nouvelle France.

Les PP. Jean de Brébeuf, Is. Jogues et G. Lalemant, de la Compagnie de Jésus,

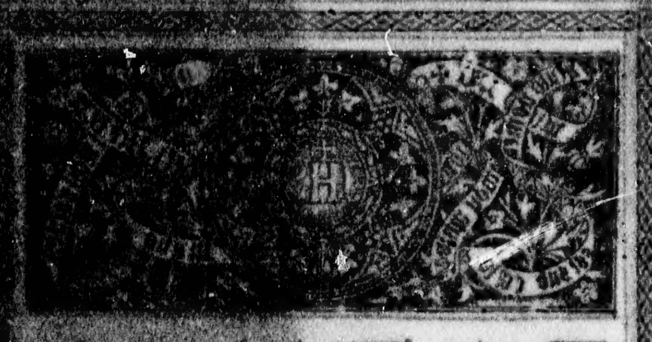
par le P. FRÉD. ROUVIER, S. J.

8e Mille.

A. M. D. G.

SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN,
DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie.

1891



Trois Apôtres de la Nouvelle France.

Les PP. Jean de Brébeuf, Is. Jogues et G. Lalemant, de la Compagnie de Jésus,

par le P. FRÉD. ROUVIER, S.J.

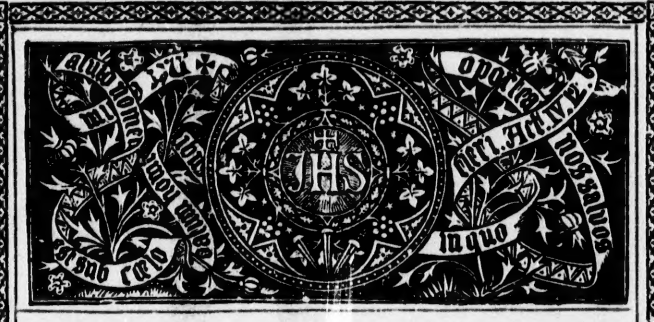
8e Mille

A. M. D. G.

SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN
DESCLÉE, DE BROUWER et Cie.

Trois Apôtres

de la Nouvelle France.



Trois Apôtres de la Nouvelle France.

Les PP. Jean de Brébeuf, Is. Jogues et G. Lalemant,

de la Compagnie de Jésus,

par le P. FRÉD. ROUVIER, S. J.

8e Mille.

A. M. D. G.

SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN,

DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie.

Approuvé par l'autorité ecclésiastique.

Imprimé par la Soc. St-Augustin, Desclée, De Brouwer et Cie

Conformément aux décrets du Pape Urbain VIII, nous déclarons que nous ne prétendons attribuer à aucun des faits ou des appréciations et qualifications contenus dans cette notice plus d'autorité que ne lui en donne l'Église, à laquelle nous soumettons filialement notre jugement.



Le Père Jean de Brébeuf.

foy
nai
en
miè
s'éc
sien
l'or
tior
ans
trac
ang
Rou
Con
S
ran

1.
de F



C'EST la belle fête de l'Annonciation de l'an de grâce 1593 (25 mars), qui donna à l'Église et à la France Jean de Brébeuf. La noble famille, au foyer seigneurial de laquelle ce petit enfant naissait, avait sa résidence à Condé-sur-Vire, en Normandie [1]. Il est à croire que les premières et les plus fraîches années de Jean s'écoulèrent dans cette ville au milieu des siens. Mais on ignore le lieu de ses études, et l'on ne sait pas davantage le genre d'occupations auxquelles il se livra jusqu'à vingt-quatre ans. Alors seulement nous retrouvons ses traces, au moment même où, conduit par son ange, il frappe à la porte du noviciat de Rouen et demande à être reçu dans la Compagnie de JÉSUS (8 novembre 1617).

Son humilité s'y fût contentée du dernier rang : une place parmi les frères coadjuteurs,

1. Le P. de Brébeuf eut pour petit-neveu Guillaume de Brébeuf, l'auteur de la *Pharsale*.

c'est tout ce que Jean sollicitait. — On crut avec raison que Dieu attendait autre chose de lui : il se soumit au jugement de ses Supérieurs, et, son noviciat terminé, il passa au collège de Rouen pour y faire une classe de grammaire à quelques pauvres écoliers.

Mais dans ces enfants, le futur apôtre voyait des âmes déjà : aussi se dévoua-t-il à elles sans réserve ; il s'y dévoua même tellement que son dévouement l'emporta vite sur ses forces. Deux ans après son entrée au collège, son épuisement était si grand qu'on dut le décharger de toute occupation. Jean de Brébeuf avait alors vingt-huit ans.

Cette inaction forcée, avec ses inséparables tristesses, à un pareil âge surtout, c'était la croix ! Empreinte austère dont le Divin Rédempteur marquait les débuts de cette vie religieuse, en attendant qu'il en marquât le terme d'un sceau plus auguste, le témoignage du sang !

Cependant le zèle ardent du jeune jésuite ne pouvait s'accommoder d'une vie entière-

ment inactive. Saintement avide des grandeurs du sacerdoce, Jean consacra donc le reste de ses forces à recueillir, dans une étude solitaire et pénible, les connaissances théologiques les plus indispensables au prêtre de Jésus-Christ. Dieu bénit ce courageux travail et, deux ans après, le 25 mars 1623, à Rouen même, le P. de Brébeuf avait le bonheur de monter pour la première fois au saint autel !

Le soldat du Christ était prêt désormais. L'appel ne se fit pas entendre immédiatement toutefois. Le P. de Brébeuf, dont la forte santé avait enfin repris sa vigueur première, remplit pendant trois années encore la charge de Procureur au collège de Rouen. — Mais au commencement de 1625, ses vœux furent comblés et ses Supérieurs le désignèrent pour la mission du Canada qu'ils s'apprêtaient à fonder.

***

A cette époque, le Canada était définitivement devenu français. Cartier l'avait donné à la mère-patrie, comme un joyau de prix et,

grâce à Champlain, depuis une vingtaine d'années déjà, les flots majestueux du Saint-Laurent reflétaient les royales couleurs de France. Mais ces couleurs ne flottaient que le long du grand fleuve et n'y abritaient guère que des établissements naissants. — Québec se réduisait à quelques cabanes défendues par un retranchement palissadé.— Avec un sens politique à la profondeur duquel le protestantisme lui-même a rendu hommage, Champlain comprit que le catholicisme serait le rempart le plus ferme de cette colonie au berceau. Il appela donc, en 1615, les Récollets au Canada.

Ces dignes religieux se mirent aussitôt à l'œuvre : mais, au bout de quelques années d'un labeur incessant, ils virent bien qu'ils ne pourraient suffire au travail et ensemencer le vaste champ qui s'étendait devant eux ; à leur tour, ils réclamèrent des aides. Toujours prompte à donner le meilleur de son sang aux missions les plus déshéritées, la Compagnie de JÉSUS, à laquelle ils s'étaient adressés, répondit généreusement à leur appel. Le 27 avril 1625, sous la conduite d'un récollet de haute naissance, le P. Joseph de la Roche d'Aillon, six

jésuites s'embarquèrent pour la Nouvelle France.

Le P. Jean de Brébeuf était parmi eux ([1]). Dès l'abord, il put constater que la jeune mission était vraiment une terre à conquérir ; car, à peine arrivés à Québec (19 juin 1625), les missionnaires s'en virent durement refuser l'accès. Sur le même vaisseau qu'eux, la haine, dont on les poursuivait en Europe, avait franchi l'océan et elle les attendait à leur débarquement dans le Nouveau-Monde. — Heureusement, les Récollets avaient un établissement non loin de la ville ; ils y accueillirent leurs frères d'armes et ils partagèrent généreusement leur tente avec ceux qui venaient courageusement partager leurs héroïques combats.

Peu à peu, du reste, la haine s'émoussa, les préventions tombèrent, et un jour arriva où l'on finit par concéder un terrain aux jésuites, non loin du couvent où ils avaient reçu jusque-là l'hospitalité. — Ils en prirent posses-

1. Il avait pour compagnons le P. Ch. Lalemant, supérieur, ancien recteur du Collège de Clermont, à Paris, le P. Masse, ancien ministre au collège de la Flèche et trois frères coad juteurs.

sion (23 sept. 1625), en y élevant une grande croix et, après s'y être rapidement installés, ils se mirent en devoir d'entamer avec ardeur l'œuvre à laquelle N. S. les appelait.

***

Le P. de Brébeuf fut d'abord employé auprès des colons français. Bien qu'il eût réussi à souhait dans ce ministère, on ne tarda point cependant à le désigner pour la mission Huronne. Il devait y accompagner le P. de la Roche d'Aillon, avec lequel il remonta effectivement le fleuve pour se rendre à sa destination. Mais le meurtre du P. Vial, assassiné par les Hurons, après deux ans de séjour chez eux, arrêta les voyageurs en route et les força pour cette fois à rebrousser chemin.

La déception fut grande chez le P. de Brébeuf. Notre Seigneur lui réservait une compensation. Rentré à Québec, le Serviteur de Dieu reçut l'ordre de s'adjoindre à quelques Algonquins et de les suivre en chasse, pendant tout l'hiver : excellente école que celle-là pour se familiariser avec les cou-

tumes de ces peuplades et pour s'approprier leur langue, mais rude et mortifiante école aussi ; car il ne s'agissait de rien moins que de vivre pendant six mois comme ces chasseurs sauvages et de supporter de concert avec eux leurs fatigues et leurs incessantes privations. Heureusement la souffrance importe peu quand on souffre pour Dieu ! Le hardi missionnaire prit donc son bâton de voyage et partit, l'allégresse au cœur (20 oct. 1625).

Ce que fut sa vie dans la forêt, un autre missionnaire, le P. Le Jeune, l'a raconté d'une plume trop naïvement spirituelle pour que nous ne lui empruntions pas simplement son récit :

« La cabane, écrit-il, se construit à chaque nouveau campement. Sa base est un grand trou creusé dans la neige, sur lequel on plante une charpente légère formée de perches recouvertes d'écorces de bouleau cousues ensemble. De petites branches de sapin, répandues sur le sol, servent de plancher et de lit. Vous ne sauriez rester debout dans cette maison, tant pour sa bassesse que pour

la fumée... il faut toujours être couché ou assis sur la terre plate : c'est la posture ordinaire des sauvages.

« Ce cachot.... a quatre grandes incommodités : le froid, le chaud, la fumée et les chiens. — Pour le froid, vous avez la tête à la neige : il n'y a qu'une branche de pin entre deux, bien souvent rien que votre bonnet. Les vents ont la liberté d'entrer par mille endroits. Quand il n'y aurait que la fenêtre d'en haut qui sert de fenêtre ou de cheminée tout ensemble, le plus gros hiver de France y pourrait passer tous les jours sans empressement. La nuit, étant couché, je contemplais par cette ouverture et les étoiles et la lune, autant à découvert que si j'eusse été en pleine campagne.

« Or, cependant, le froid ne m'a pas tant tourmenté que la chaleur du feu. Un petit lieu comme sont ces cabanes s'échaufte aisément par un bon feu qui me rôtissait parfois et me grillait de tous côtés, à raison que, la cabane étant trop étroite, je ne savais comment me défendre de son ardeur. D'aller à droite ou à gauche, vous ne sauriez ; car les sauvages qui sont vos voisins, occupent vos

côtés. De reculer en arrière, vous rencontrez cette muraille de neige ou ces écorces qui vous bornent. De s'étendre, la place est si étroite que les jambes seraient à moitié dans le feu...... Je dirai néanmoins que le froid et le chaud n'ont rien d'intolérable ; mais, pour la fumée, je vous confesse que c'est un martyre. Elle me faisait pleurer nécessairement, sans que j'eusse ni douleur, ni tristesse dans le cœur...... Il fallait parfois mettre la bouche contre terre pour pouvoir respirer... J'ai cru plusieurs fois, que j'allais être aveugle... Les yeux me cuisaient comme le feu.

« Pour les chiens, je ne sais si je dois les blâmer, car ils m'ont rendu souvent de bons services : il est vrai qu'ils tiraient de moi la même courtoisie qu'ils me prêtaient. Ne pouvant subsister à l'air, hors de la cabane, ces pauvres bêtes se venaient coucher, tantôt sur mes épaules et tantôt sur mes pieds...... Étant affamés, ils ne faisaient qu'aller et venir, rôdant partout... Ils nous passaient, et sur la face, et sur le ventre, et si souvent et avec une telle importunité, qu'étant las de crier et de

les chasser, je me couvrais quelquefois le visage, puis je leur donnais liberté de passer où ils voudraient... Pendant que nous mangions, ils portaient le nez dans nos écuelles plus tôt que nous n'y portions la main......

« La nourriture devenait un autre genre de tourment. Quand la chasse était bonne, la pâture était abondante ; mais le sauvage n'a pas la prévoyance du lendemain. Il mange gloutonnement et sans ménagement tant qu'il lui reste un morceau, comme s'il ne pouvait pas y avoir pour lui de mauvais jours !......Aussi, lorsque le temps ne permettait pas de sortir ou que la chasse ne fournissait aucune subsistance, tout le monde était condamné à passer trois ou quatre jours de suite sans nourriture que des bourgeons d'arbres, quelques écorces tendres, quelques morceaux de mousse, connus des voyageurs modernes sous le nom ironique de tripes de roche, qu'on essayait de faire cuire.

« C'est alors que, quand je pouvais avoir une peau d'anguille pour une journée, je me

tenais pour avoir bien déjeuné, bien dîné et bien soupé ([1]). »

***

Sept mois durant, telle fut la vie du P. de Brébeuf. Pour crucifiante qu'il faille bien la reconnaître, elle n'attiédit pas son zèle : elle le réchauffa et le rendit plus ardent. Quand le missionnaire revint à N.-D. des Anges, résidence de ses frères (27 mai 1646), il brûlait autant que jamais de partir pour le pays des Hurons. -- Cette consolation ne devait plus lui être longtemps refusée : quelques mois après, lorsque, ses échanges terminés, la flottille huronne se remit en marche pour remonter le St-Laurent, dans un de ses canots légers elle ramenait avec elle l'apôtre de sa nation ([2]).

Le voyage fut pénible. Plus d'une fois, pendant ce long trajet de huit cents kilomètres, la main du missionnaire se meurtrit

1. Relations des missions de la Nouvelle France, année 1642. — Cité par le R. P. Martin. *Le P. Jean Brébeuf, sa vie, ses travaux, son martyre :* nous emprunterons beaucoup à cette intéressante vie.

2. — Quand le P. de Brébeuf arriva au pays des Hurons, il n'y trouva pas un seul chrétien. Lorsqu'il mourut, on y en comptait 8000 environ.

sur la pagaie : plus d'une fois il dut transporter sur ses épaules comme ses compagnons de route, les bagages et le canot lui-même : « Nous n'en pouvions plus, a-t-il écrit à ce propos ; mais Dieu nous faisait goûter les consolations du Paradis. »

Enfin on arriva. Le P. de Brébeuf se fixa au village de St-Joseph, où s'arrêta également le P. de Noüe, son compagnon, tandis que le P. de la Roche d'Aillon s'établissait à Caragoua. Mais ces deux religieux ne séjournèrent pas longtemps chez les Hurons. Ils rentrèrent quelques mois après à Québec, le premier découragé par les difficultés de l'idiome, le second rappelé par ses Supérieurs, et à partir de ce moment le P. de Brébeuf demeura seul, au milieu des sauvages, dans un isolement aussi douloureux que complet.

Mais Dieu lui restait. Il lui restait sur son pauvre crucifix de jésuite, pour lui apprendre silencieusement l'amour des souffrances. Il lui restait, aussi et surtout, dans la T.Ste Eucharistie. Chaque matin, le Roi des rois descendait dans la pauvre hutte de son missionnaire. De l'autel misérable où se renouvelait le sacrifice

du Calvaire, il passait dans le cœur de Jean et il le remplissait de flammes ardentes. Visite divine bien nécessaire pour réconforter le P. de Brébeuf et pour le prémunir contre le découragement, en présence de la stérilité apparente de ses rudes travaux. Car, hélas! si le Serviteur de Dieu semait d'une main infatigable, il ne moissonnait rien. — En vain se dévouait-il de toutes les façons; en vain consacrait-il ses jours et ses nuits au soin des malades; en vain avait-il traduit le catéchisme si substantiel du P. Lédesma : les cœurs restaient de pierre, ou, pour mieux dire, les cœurs se laissaient bien toucher par cette charité, mais les âmes demeuraient invinciblement fermées à la vérité. A tous les efforts du Père, les Hurons, enchaînés par une vie licencieuse à leurs tristes erreurs, répondaient d'un mot, toujours le même : « Tes usages ne sont pas les nôtres, ton Dieu ne peut pas être notre Dieu. »

C'est donc dans une désolante infécondité que s'écoulaient les jours du missionnaire.— A peine parvenait-il à baptiser de loin en loin quelques enfants sur le point de mourir. Mais, dans ces anges qui s'envolaient radieux

vers le Paradis, il devinait le peuple d'élus dont ils étaient les prémices et il demeurait inaccessible au découragement, quand un ordre inattendu vint le surprendre : il était rappelé à Québec. Qu'était-il donc arrivé? Et pourquoi délaissait-on ce champ au moment même où le premier défrichement en était à peu près achevé?

***

En butte à la sourde malveillance de la Compagnie des marchands qui régnait en fait à la Nouvelle France, la Mission du Canada était gravement compromise. Pour la sauver, le P. Lalemant, Supérieur, avait inutilement envoyé le P. Noirot chercher des secours à Paris. Il se disposait à passer dans le même but en Europe et, avant de partir, il avait voulu réunir tous les Pères à Québec, en prévision d'éventualités qui ne devaient que trop se réaliser malheureusement. De là, l'ordre envoyé au P. de Brébeuf.

Les adieux des Hurons au missionnaire furent touchants. Ces pauvres gens, si insouciants jusqu'alors, semblèrent comprendre la

perte qu'ils allaient faire. « Tu pars, Echon [1], lui disaient-ils en pleurant, et nous ne savons pas encore adorer comme toi le Maître de la vie ! Si nous ne connaissons pas ton Dieu, nous le prendrons à témoin que ce n'est pas notre faute, mais la tienne, puisque tu nous quittes si tôt ! »

L'ordre de retour était trop formel pour que le P. de Brébeuf se laissât arrêter par ces supplications. Il arriva à Québec, le 17 juillet 1628. Une nouvelle douleur l'y attendait. Après avoir défié l'ennemi aussi longtemps qu'il avait eu de la poudre et des mèches, Champlain, manquant à la fois de pain et de munitions, avait dû rendre Québec aux Anglais (19 juillet 1629). Mais dans cette extrémité, il avait encore énergiquement dicté des conditions au vainqueur. L'une d'elles stipulait le libre

1. Nom du P. de Brébeuf chez les Hurons. Chaque missionnaire avait le sien de la même façon. — Ces sauvages appelaient aussi « mon oncle, mon neveu » ceux qu'ils voulaient honorer : c'était sans doute une manière de leur signifier qu'ils ne les considéraient plus comme des étrangers. Mais, souvent aussi, ces appellations devenaient ironiques sur leurs lèvres, comme lorsqu'ils les employaient en s'adressant aux prisonniers de guerre qu'ils traînaient à la mort.

retour des missionnaires en Europe, à bord de l'escadre conquérante. Le P. de Brébeuf fut contraint d'en profiter, comme ses confrères, et il lui fallut quitter tristement cette terre où il avait espéré mourir. — L'heure des ténèbres était arrivée. En voyant l'héroïque phalange se rembarquer pour l'Europe, les anges tutélaires du Canada purent se voiler la face, car l'enfer triomphait. Allait-il prévaloir pour toujours ?

***

Non. Dieu ne détournait pas en effet son regard de cette terre où la Papauté devait trouver un jour de si chevaleresques défenseurs. Il n'abandonnait pas ces âmes dans lesquelles le christianisme allait jeter de si profondes racines. Trois ans après, le traité de Saint-Germain-en-Laye rendait le Canada à la France, et le 5 juin 1633, une salve de coups de canon annonçait joyeusement à Québec l'arrivée d'une escadrille française. C'était Champlain qui, après Duplessis-Bochard, son lieutenant, revenait prendre possession du Canada au nom du Roi, tandis que le P. de Brébeuf et le P. Masse, qui étaient à son bord,

en revenaient prendre possession au nom de Dieu ([1]).

L'apôtre retournait au combat plein d'une résolution nouvelle. Durant ces trois ans, — qu'il avait passés, partie au collège de Rouen, partie au collège d'Eu, en qualité de procureur, — il s'était en effet lié à JÉSUS-CHRIST par de nouveaux serments : le 30 janvier 1630, il avait prononcé à Rouen les vœux solennels de coadjuteur spirituel. « J'ai senti, notait-il peu de jours auparavant, un vif désir de souffrir quelque chose pour JÉSUS-CHRIST...Je me suis offert, et j'ai dit : faites-moi, Seigneur, un homme selon votre cœur. Enseignez-moi ce que vous voulez que je fasse. Rien maintenant ne me séparera de votre amour, ni la nudité, ni le glaive, ni la mort... »

Et l'année suivante, c'est de son sang qu'il écrivait et signait cette autre déclaration, où sa soif de souffrance s'affirmait davantage encore et qui était comme les arrhes de son futur martyre :

« Seigneur JÉSUS, mon Rédempteur ! vous

1. Le P. Le Jeune, nouveau supérieur de la mission, les avait pourtant précédés à la Nouvelle France.

m'avez racheté par votre sang et votre mort très précieuse. C'est pourquoi je vous promets de vous servir toute ma vie dans la Compagnie de JÉSUS et de ne jamais servir aucun autre que vous. Je signe cette promesse de mon sang, disposé à vous le sacrifier tout entier aussi volontiers que cette goutte.

« Jean de Brébeuf, S. J. »

Ce sang généreux, nulle part le vaillant missionnaire n'avait autant de chances de le verser que chez les sauvages. Il était donc bien naturel qu'à peine débarqué, ses regards et son cœur surtout se tournassent de ce côté. Il put croire un instant que Dieu lui-même lui aplanissait le chemin du retour vers ces forêts si chères. Au commencement du mois d'août 1633, quelques semaines seulement après son arrivée à la Nouvelle France, il était en effet sur le point de partir pour le Lac Huron, quand, à l'instigation d'un chef, docile instrument de l'enfer, on refusa soudainement de le laisser monter dans les canots. La légère flottille s'ébranla et disparut bientôt à l'horizon, laissant sur la rive l'apôtre qu'elle venait de repousser, mais suivie malgré elle de ses

puissantes prières et de ses plus paternelles bénédictions.

***

Bénédictions et prières commencèrent à porter leurs fruits dès l'année suivante. — Entretemps le P. de Brébeuf avait par intérim gouverné la mission durant six mois, tout en consacrant le meilleur de son zèle aux sauvages qu'il avait pu trouver à Québec. — A l'époque des échanges, il alla au devant des Hurons jusqu'à Trois-Rivières. La traite terminée, il espérait repartir avec eux. Bien que traversé encore par un premier refus, cet espoir ne fut pas pourtant déçu cette fois, et le P. de Brébeuf eut le bonheur, en effet, de se mettre en route, le 6 juillet 1634, accompagné du P. Daniel et d'un jeune Français.

Le voyage dura trente jours. Il fut tellement rude que le P. de Brébeuf écrivait à ses Supérieurs : « Je me suis trouvé quelquefois si bas que le corps n'en pouvait plus. » Et cela se comprend, à lire ce qu'il rapporte ailleurs de ces courses épuisantes. « ...En péril cinquante fois le jour, de verser ou de briser sur les

roches, pendant la journée le soleil vous brûle: pendant la nuit vous êtes la proie des maringouins. Vous montez quelquefois cinq à six sauts (rapides) dans un jour, et n'avez le soir pour tout réconfort qu'un peu de blé cuit avec de belle eau claire; pour lit, la terre et bien souvent des roches inégales et raboteuses, d'ordinaire point d'autre abri que les étoiles, et tout cela dans un silence perpétuel... Mais, ajoute l'intrépide ouvrier, quel contentement d'aller par ces sauts et de gravir sur ces rochers à celui qui a devant les yeux cet aimable Sauveur harassé de tourments et montant le Calvaire chargé de sa croix! L'incommodité du canot est bien aisée à souffrir à qui Le considérera crucifié! Et quelle consolation de se voir, même par les chemins, abandonné des sauvages, languir de maladie ou mourir de faim dans les bois et de pouvoir dire à Dieu: « c'est pour faire votre sainte volonté que je suis réduit au point où vous me voyez! »

Cette consolation le P. de Brébeuf avait pu la ressentir dès son arrivée au pays des Hurons. Car à peine y avait-il débarqué, qu'il fut abandonné tout seul, le soir, sur le rivage par ses conducteurs insouciants : « Je me

prosternai aussitôt à genoux, dit-il, pour remercier Notre-Dame et saint Joseph des faveurs et des grâces que j'avais reçues pendant le voyage. Je saluai l'ange tutélaire du pays et m'offris à Notre-Seigneur pour le salut de ce peuple... » (5 août 1634.)

Sa prière terminée, le P. de Brébeuf se relève plein de calme. Il rassure ses compagnons, se met à la découverte et, au bout de quelque temps, il est assez heureux pour arriver jusqu'au village qu'il avait quitté six ans auparavant. On juge de la joie des pauvres Hurons, en revoyant celui dont ils avaient tant pleuré le départ! — Devant cette explosion de reconnaissance, le missionnaire ne crut pas devoir aller plus loin. Il résolut de s'arrêter à Saint-Joseph, où il s'installa définitivement dans une grossière cabane de branches et d'écorces, relativement spacieuse, mais « si chétive, avouait-il, que je n'en trouve quasi en France d'assez misérable pour pouvoir dire : Voilà comme vous seriez logés (1) ! »

***

Cette pauvre hutte devint le quartier géné-

1. *Mémoire sur la mission huronne.*

ral du Serviteur de Dieu. Sous bien des rapports, les Hurons étaient véritablement de grands enfants : on les traita comme tels. Le moulin portatif des missionnaires, leur horloge, tout était pour ces natures incultes matière à profonde admiration. On s'en servit d'abord pour les attirer : quand ils étaient réunis, le P. de Brébeuf leur expliquait quelqu'une des vérités chrétiennes : il allait aussi les voir dans leurs cabanes, surtout lorsqu'ils étaient malades. Mais l'enfer faisait bonne garde : il défendait avec acharnement ces âmes qu'on voulait lui arracher, et l'œuvre de la conversion n'avançait guère.

Cependant le crédit du P. de Brébeuf augmentait chaque jour. Une épidémie, qui lui donna l'occasion de se prodiguer auprès de tous ; le titre de capitaine ou de chef qu'il reçut de la reconnaissance des Hurons ; la qualité de délégué dont l'investit Champlain ; une sécheresse que ses prières firent cesser ; et surtout le tranquille courage qu'il déploya, à la veille d'une invasion iroquoise, pour rassurer son peuple et mettre les villages en état de défense, grandirent encore son autorité. Mais si cette autorité amenait les sauvages à

admettre le P. de Brébeuf jusque dans leurs conseils,elle n'allait pas encore jusqu'à rendre leurs cœurs dociles à ses enseignements. Grâce à l'inconstance proverbiale de ces peuplades, elle était même impuissante à garantir complètement les jours des missionnaires. « Notre vie ne tient qu'à un fil, déclarait le P. de Brébeuf, et si, en quelque lieu du monde que nous soyons, nous devons attendre la mort à toute heure, et avoir toujours « notre âme entre nos mains », c'est particulièrement en ce pays ; car, outre que notre cabane n'est que comme de paille et que le feu y peut prendre à tout instant, nonobstant le soin que vous pouvez avoir pour détourner ces accidents ; la malice des sauvages vous donne sujet de ce côté-là d'être dans des craintes perpétuelles. Un mécontent peut vous brûler ou fendre la tête à l'écart. Et puis, vous êtes responsable de la fécondité ou stérilité de la terre, sous peine de vie ; vous êtes la cause des sécheresses ; si vous ne faites pas pleuvoir, on ne peut pas moins que de se défaire de vous...... [1] »

1. *Mémoire sur la mission huronne.*

Ces paroles enjouées n'avaient rien d'exagéré. L'année 1637 le prouva bien.

***

Cette année-là s'était pourtant ouverte sous les plus favorables auspices. Elle avait amené à la mission trois nouveaux jésuites, les Pères Charles Garnier, Isaac Jogues et Chastelain. Ainsi se trouvait largement comblé le vide fait par le départ des Pères Davost et Daniel, que le P. de Brébeuf avait envoyés à Québec, avec quelques enfants hurons qu'ils y devaient élever. — L'Immaculée Conception, à laquelle toutes les missions du Canada avaient été solennellement consacrées le 8 décembre 1635, semblait donc bénir l'œuvre entreprise dans la presqu'île huronne. — Mais la croix est toujours plus ou moins mêlée ici-bas aux bénédictions du ciel. — A peine arrivés, les nouveaux venus tombèrent malades. Puis, gagnant de cabane en cabane, la contagion s'étendit dans tout le pays. Heureux fléau qui ouvrit à bien des mourants les portes du Paradis, car les missionnaires en purent baptiser plus de douze cents [1] !

1. Lettre du P. Jogues à son frère, le P. Samuel, capucin.

Cependant la haine, qui ne s'endort jamais, guettait sa proie dans l'ombre... Bientôt de sourdes rumeurs circulent de tous côtés. Cette maladie, seules, les Robes-Noires en sont la cause : qu'elle cesse ou ses auteurs en supporteront les terribles conséquences! Un moment, les calomnies semblèrent s'assoupir et tomber : mais le P. de Brébeuf, ayant transporté le siège de la mission d'Ihonatiria, à peu près détruit, à Ossossane, les haines se rallument tout à coup sous je ne sais quel souffle maudit, elles embrasent rapidement la contrée entière, et dès lors tout semble irrémédiablement compromis.

Le Serviteur de Dieu est accusé au conseil des chefs. On l'y attaque violemment en paroles, sans oser porter la main sur lui toutefois. Au sortir de l'enceinte, un coup de hache, se trompant d'adresse, fait rouler dans l'ombre la tête du sauvage qui le précédait. Le 3 octobre, on met le feu à la cabane des Robes-Noires. L'incendie ayant été conjuré, on s'apprête à envelopper tous les missionnaires dans un commun massacre. — Ce n'était plus qu'une question de jours, une question d'heures peut-être. — Dans cette extrémité, le P. de Brébeuf

écrit à son Supérieur de Québec une admirable lettre d'adieu que tous les Pères signent ; puis, après avoir ordonné une neuvaine de messes à saint Joseph, il prend un parti hardi, mais qui dévoile bien la calme sérénité que sa grande âme conserve au milieu des plus terribles dangers.

C'était une coutume chez les sauvages que celui qui allait être mis à mort invitait à un festin d'adieu sa famille, ses amis et ses futurs bourreaux. Au cours du banquet, il se levait, prenait la parole, et, comme pour jeter à ceux qui devaient le torturer le défi de vaincre sa constance, il faisait le récit de ses anciens exploits. — Se considérant comme condamné, le P. de Brébeuf fit préparer ce festin suprême. Les Hurons accoururent en grand nombre. Le Père se lève alors et d'une voix forte, il célèbre, non pas son propre courage, mais les perfections du Grand Esprit, la justice de Dieu, les récompenses qu'il réserve aux bons, les châtiments dont son inexorable courroux frappera les méchants...

Ce qui aurait dû achever la perte des mis-

sionnaires fut ce qui les sauva. En quelques jours, l'orage s'apaisa complètement. Sans doute, le tomahawk se leva plus d'une fois encore sur leur tête ; mais ils purent du moins reprendre dans une sécurité relative leurs travaux apostoliques et le P. de Brébeuf en profita pour fonder une nouvelle station à Teananstayac. Cet acte fut le dernier de son administration ; il céda à cette époque le gouvernement de la mission au P. Jérôme Lalemant, qui venait d'arriver pour le remplacer (26 août 1638).

***

Ce fut avec bonheur que le P. de Brébeuf déposa ce fardeau de la supériorité, lourd à toutes les épaules, mais que sa profonde humilité lui rendait particulièrement pesant. — Il se considérait comme n'étant « propre qu'à obéir, parce qu'il était dépourvu, disait-il, d'esprit et de prudence ». — Et il ajoutait : « Incapable de me conduire moi-même, j'ai autant de plaisir à obéir qu'un enfant, qui n'a pas la force de marcher, en trouve à se laisser porter dans les bras de sa mère. » Aussi ses règles étaient-elles sacrées pour lui, et un de

ses supérieurs a pu rendre ce beau témoignage qu'il ne lui en avait jamais vu violer une seule.

Cette héroïque fidélité n'avait rien de forcé chez le Serviteur de Dieu. Tout en lui était imprégné d'une séduisante douceur. « Depuis douze ans, déclarait le P. Ragueneau, je l'ai vu supérieur, inférieur, tantôt dans les affaires temporelles, tantôt dans les travaux des missions, traitant avec les sauvages, les chrétiens, les infidèles, les ennemis, en butte aux persécutions, aux calomnies, et jamais je ne l'ai vu, je ne dis pas en colère, mais donner la moindre marque d'impatience ou de vivacité. »

Quant à son amour de la chasteté, rien n'en pourra dire autant que la délicieuse page qui suit et que nous ne nous pardonnerions pas de ne point citer dans son entier.

« Vous souvient-il, écrit le P. de Brébeuf, de cette herbe nommée la crainte de Dieu, dont on disait au commencement de notre Compagnie que nos Pères charmaient l'esprit d'impureté ? Elle ne croît pas dans la terre

des Hurons ; mais il en tombe du ciel à foison, si peu qu'on soit soigneux de cultiver celle qu'on y apporte. La barbarie, l'ignorance, la pauvreté et la misère, qui rendent la vie de ces sauvages plus déplorable que la mort, nous sont une leçon continuelle de regretter la chute d'Adam et de nous soumettre entièrement à celui qui châtie encore la désobéissance en ses enfants, d'une façon si remarquable, après tant de siècles. — Sainte Thérèse disait autrefois qu'elle ne se trouvait jamais mieux en ses méditations que dans les mystères où elle trouvait N. S. à l'écart et sans compagnie, comme si elle eût été au Jardin des Olives, et elle appelait cela une de ses simplicités. On comptera ceci, si l'on veut, parmi mes sottises ; mais il me semble que nous avons ici d'autant plus de loisirs pour caresser, par manière de dire, et entretenir Notre-Seigneur à cœur ouvert, au milieu de ces terres inhabitées que moins il y a de personnes qui s'en mettent en peine. Et moyennant cette faveur, nous pouvons dire hardiment : « *Non timebo mala quoniam tu mecum es* » (Ps. XXII). Bref, je me représente que tous les anges gardiens de ces nations

incultes et délaissées sont continuellement en peine et en action pour nous sauver de ces dangers. Ils savent bien que, s'il y avait quelque chose au monde qui nous dût donner des ailes pour retourner d'où nous sommes venus, et par obéissance et par inclination propre, ce serait ce malheur, si nous n'en étions à couvert sous la protection du ciel; c'est ce qui les réveille à nous en procurer les moyens, pour ne pas perdre la plus belle espérance qu'ils aient jamais eue, par la grâce de Dieu, de la conversion de ces peuples [1]. »



Après avoir continué à évangéliser pendant deux ans les villages hurons, le P. de Brébeuf fut envoyé par son Supérieur auprès d'une peuplade voisine, la Nation Neutre, dont le territoire s'étendait jusqu'au Niagara (novembre 1640). Le P. Chaumonot lui servait de compagnon. C'était un nouveau champ qui s'ouvrait devant son zèle, mais un champ dont le sol était, assurait-on, spécialement ingrat. Quelque rude qu'il s'annonçât, ce tra-

1. P. de Brébeuf, *Mémoire sur la mission huronne.*

vail n'effraya pas le P. de Brébeuf, dont l'invincible patience était si notoire qu'il la reconnaissait lui-même : « Je suis un *Vrai Bœuf* à l'ouvrage », disait-il, en jouant aimablement sur son nom. Pour cette fois, malgré son extraordinaire constance et ses efforts surhumains, il ne put parvenir à ouvrir le moindre sillon dans cette terre opiniâtre. Après plusieurs mois de travaux au cours desquels sa vie avait été maintes fois en danger, il dut céder à la force des choses et revenir à la mission, sans autre consolation que celle d'avoir envoyé du moins une nouvelle légion de petits anges au Paradis.

Ce retour fut marqué par un triste accident. En traversant un lac, le Père de Brébeuf fit sur la glace une chute dans laquelle il se cassa la clavicule gauche. L'intensité de la douleur fut telle qu'il en perdit les sens. Néanmoins, quand il sortit de son évanouissement, il ne voulut jamais consentir, comme ses compagnons l'en suppliaient, à se laisser placer par eux sur un traîneau. Il reprit la marche à pied. Le reste du trajet, — et il fut long, — devint dès lors un douloureux martyre pour le pauvre blessé. « Dans les endroits

escarpés, qu'il fallait quelquefois gravir en se traînant sur la neige, on le voyait s'appuyer péniblement sur son bras droit. Pour descendre les coteaux, il se laissait glisser sur le côté, plutôt que de s'exposer à un faux pas [1]. A la mission même, on ne put rien pour guérir cette fracture. Le vaillant apôtre ne s'en émut point, et il reprit tout ce qu'il put reprendre de ses travaux, comme s'il eût joui d'une santé parfaite.

Cependant le Supérieur, bien que profondément édifié d'une vertu si mâle, n'attendait que la première occasion pour renvoyer le blessé au chef-lieu de la colonie, afin de l'y faire soigner. Cette occasion se fit attendre plus d'un an ; ce fut seulement vers la fin de l'été de 1642 que le P. de Brébeuf aborda à Québec. La ville avait pris un développement considérable. La Compagnie de JÉSUS y possédait trois établissements : deux dans la cité même, la résidence de N.-D. des Anges et un collège, — qui fut le premier ouvert dans l'Amérique du Nord, — et une maison à quatre kilomètres des murs, Saint-Joseph

1. Le P. Martin, *Le P. de Brébeuf*, p. 209.

de Sillery ; autour de celle-ci s'étaient groupés un bon nombre de sauvages convertis. — L'apôtre, qui avait laissé le meilleur de son cœur parmi ses chers Hurons, comptait retourner bientôt parmi eux. La Providence en décida autrement, et le P. Vimond, nouveau Supérieur général de la mission, le retint à Québec, en lui confiant le soin des indigènes qui se trouvaient dans cette ville et à Saint-Joseph de Sillery.

***

Le P. Jean voyait en tout la main de Dieu. Sa foi était aussi vive que pleine de simplicité. Notre Seigneur venait de lui assigner un nouvel emploi ; il s'y dévoua sans réserve comme toujours. N'était-ce pas du reste auprès des sauvages qu'il continuait à travailler ? Il avait même le bonheur de pouvoir s'occuper encore de cette mission huronne qu'il avait fondée au prix de tant de fatigues et de tant d'efforts ; car le P. Vimond l'en avait nommé procureur. En cette qualité, il fit tout ce qu'il lui était humainement possible de faire pour la secourir.

Pendant l'une de ses courses apostoliques

à travers le territoire de la Nation Neutre, le P. de Brébeuf avait vu un jour dans le ciel une immense croix qui, venant du pays des Iroquois, s'étendait sur celui des Hurons et l'embrassait en entier. Dieu révélait mystérieusement ainsi à celui dont il s'était fait un instrument parmi ces peuplades, le sort qu'il leur voulait réserver. La prophétie divine commençait déjà à se réaliser. Traqués par leurs féroces ennemis, surpris plusieurs fois et vaincus par eux, les malheureux Hurons étaient aux abois. La mission partageait leur détresse. Pour soulager cette misère, le P. de Brébeuf organisa pendant l'automne 1633 un convoi qui remonta le fleuve sous la conduite du P. Isaac Jogues. Mais ce convoi tomba entre les mains des ennemis [1]. — D'autres canots chargés de provisions de toutes sortes et de munitions de guerre, partirent au mois d'avril suivant. Ils eurent le même sort, et le P. Bressani, qui en avait la direction, devint à son tour le prisonnier des Iroquois. Enfin, mieux défendu, un troisième convoi fut plus heureux et il arrivait, le 16 septembre

1. Voir ce que nous avons écrit à ce sujet dans la notice sur le P. Jogues.

1645, au pays des Hurons : il y ramenait le P. de Brébeuf pour toujours.

***

L'apôtre trouva la contrée sous une indicible impression de terreur. Tout y était bouleversé. — Les incursions des Iroquois s'y succédaient;leurs embûches étaient aussi journalières que sanglantes. — Mais Dieu payait largement en faveurs éternelles les épreuves temporelles sous lesquelles il permettait que ce peuple fût écrasé. La grâce coulait à flots sur cette terre sauvage et elle y faisait fleurir les plus suaves et les plus héroïques vertus. On voyait s'y renouveler, parmi les néophytes, qui se multipliaient de tous les côtés comme les germes au printemps, les actes les plus beaux. Sous le coup d'une violente tentation, un jeune sauvage se roule sur un étang glacé et met ainsi en fuite son infernal ennemi. Un autre, dans les mêmes circonstances, applique sur sa chair quelques tisons ardents. « Si ce feu te fait peur, se dit-il à lui-même, qu'en sera-t-il donc de celui de l'enfer ? » — Un troisième, Ignace Snouaretsi, après avoir lutté en désespéré, est pris par les Iroquois. Aus-

sitôt il devine la mort cruelle qui l'attend ; son cœur, par une pente naturelle, va vers sa mère dans cet instant suprême, et c'est à elle que, par l'entremise d'un de ses cousins, il envoie ce simple et sublime adieu : « Dis à ma mère que je serai brûlé ; mais qu'elle ne pleure pas ma mort ; car, dans le feu, je ne penserai qu'au Paradis ! »

Telle était la forte race de chrétiens qui formait alors l'Église huronne. En l'enfantant à la grâce, le P. de Brébeuf lui avait communiqué son indomptable énergie et son amour de la croix.— Vivante image, ainsi que nous l'avons vu plus haut, du Dieu-Homme « doux et humble de cœur », il avait aussi, comme son divin Maître, soif de souffrir.

« JÉSUS-CHRIST est la vraie grandeur du missionnaire, avait-il écrit dix ans plus tôt ; c'est lui seul et sa croix que vous devez chercher... [1] »

Et simplement, doucement, il avait fait entrer dans sa vie ce principe en son entier : privations, fatigues, jeûnes, veilles, macérations rigoureuses, il avait usé de tout, sans

1. *Mémoire sur la mission.*

ménagement aucun. — Notre-Seigneur le poussait d'ailleurs surnaturellement dans cette voie. Un jour, il lui apparaît couronné d'épines; un autre jour, il se décharge sur lui de la croix qu'il portait. Puis il se montre « couvert de lèpre et sans beauté », comme le Serviteur de Dieu sera lui-même quand les Iroquois lui arracheront sa chair, lambeaux par lambeaux. Enfin, il enflamme si bien ce cœur du désir du martyre que le P. de Brébeuf, qui s'engagera en 1645 à tendre toujours dans toutes ses actions à la plus grande perfection, signe dès l'année 1639 ce magnanime vœu : « Mon Seigneur JÉSUS, que vous rendre en retour du bien que vous m'avez fait ? *Je prendrai votre calice et j'invoquerai votre nom !*... Oui, mon Seigneur JÉSUS, je fais vœu de ne jamais manquer à la grâce du martyre, si dans votre miséricorde, vous l'offrez à votre indigne serviteur. — Ainsi, à l'avenir, je ne pourrai plus me permettre de fuir les occasions qui se présenteront de mourir pour vous, et de ne pas accepter avec joie le coup de la mort, à moins toutefois que votre plus grande gloire ne demande le contraire. Je vous offre donc dès aujourd'hui et de grand cœur, ô mon

Seigneur JÉSUS, et mon sang, et ma vie, afin que si vous m'en accordez la grâce, je meure pour vous qui avez daigné mourir pour moi. Faites que je vive de manière à obtenir que vous m'accordiez ce genre de mort. — Ainsi, Seigneur, *je prendrai votre calice et j'invoquerai votre nom*, JÉSUS, JÉSUS, JÉSUS ! »

Comme on le voit, depuis longtemps la victime était prête et, au gré de Dieu, l'heure sanglante du sacrifice pouvait sonner.



Les Iroquois avaient fait la paix avec la France. Jamais ils n'avaient pourtant déposé les armes contre les Hurons. — De 1645 à 1647, on avait constamment vécu dans les alarmes; c'est au milieu de périls perpétuels que le P. de Brébeuf et les autres missionnaires avaient continué leur apostolat. La moisson avait été aussi riche pour le ciel que, sur la terre, les dangers avaient été grands et nombreux ! Qu'importaient dès lors les souffrances ? Qu'importait même le trépas ?

L'année 1648 s'ouvrit par de nouveaux

désastres. Les villages de Saint-Joseph et de Saint-Michel, surpris tour à tour, avaient été emportés, mis à feu et à sang. Partout l'horreur était à son comble, quand soudainement les Iroquois mirent bas les armes. Était-ce crainte de leur part? L'arrivée de Québec du convoi qui amenait le P. Gabriel Lalemant, cette précoce victime que nous allons bientôt voir mourir, pourrait le faire croire. Mais peut-être n'était-ce que perfide calcul aussi ! Les vainqueurs voulaient endormir les vaincus dans une sécurité trompeuse et une fois de plus les prendre au dépourvu. — Trop confiants, les Hurons croyaient en effet la paix revenue quand, un matin, au mois de mars 1649, de grands cris, des hurlements furieux se font entendre dans le village de Saint-Ignace. — Les Iroquois sont là. Comme un torrent dévastateur, ils se répandent partout. Éveillés en sursaut, les habitants peuvent à peine leur opposer un semblant de résistance et, en quelques instants, leur village n'est plus qu'un monceau de ruines.

Trois de ces malheureux avaient pu cependant échapper à la hache des envahisseurs. Ils courent au village de Saint-Louis, distant

d'une lieue environ, et ils avertissent le P. de Brébeuf et le P. Lalemant du désastre auquel ils viennent d'assister. — Aussitôt l'intrépide apôtre organise la résistan[illegible]'asteur au cœur aussi tendre que vaillant, il se préoccupe avant tout des faibles et des petits et il fait conduire à la résidence Sainte-Marie, où se trouve un fortin occupé par quelques soldats français, tous ceux qui ne peuvent se défendre: Cinq cents femmes ou enfants lui devront ainsi la vie. Une centaine de guerriers demeurent à Saint-Joseph. Il y demeure avec eux. En vain le conjure-t-on de partir [illegible]ur Sainte-Marie, lui aussi. Pourquoi tan[illegible] presser ? C'est le martyre qui vient à lui peut-être... Or, n'a-t-il point promis par vœu à JÉSUS-CHRIST son sang jusqu'à la dernière goutte ? « Non, non, je ne partirai point, ma place est au milieu de vous. Je ne combattrai point, mais je soutiendrai votre courage et, si vous mourez, je vous aiderai à entrer en paradis. »

Et, avec l'aide du P. Lalemant (1), il baptise ceux qui ne sont encore que catéchu-

1. Voir la notice que nous avons écrite sur le P. Gabriel Lalemant.

mènes, il absout ceux qui sont chrétiens... Lorsqu'au lever du soleil, les Iroquois parurent devant le village, comptant l'emporter par surprise comme la veille ils avaient emporté Saint-Ignace, derrière la palissade, ils virent cette poignée de chrétiens, l'âme tranquille, prête à combattre et à mourir. Un premier assaut est vaillamment repoussé. Un second est repoussé encore. Mais, à l'abri d'aussi primitives défenses, que pouvait une centaine de braves contre un millier d'assaillants ? Attaqués de divers côtés à la fois, ils succombent sous le nombre. C'en est fait : l'ennemi triomphe, ils sont vaincus !

***

Pour les deux missionnaires, faits prisonniers pendant qu'ils secouraient les blessés, c'était la passion qui s'ouvrait. Par une délicatesse toute divine, cette passion, dont les détails font frémir, commença pour les victimes au lieu même où leur héroïque charité les avait volontairement retenus, — parmi les décombres fumants de Saint-Louis. Avant de retourner à Saint-Ignace, où ils s'étaient retranchés, les Iroquois dépouillèrent les deux

prêtres de leurs vêtements : puis, comme s'ils eussent été impatients de commencer les tourments, ils leur arrachèrent les ongles des mains et des pieds. C'est dans cet état douloureux qu'ils leur firent faire, en tête des autres prisonniers, les quatre kilomètres qui les séparaient de Saint-Ignace.

Là, tout était prêt déjà pour le supplice. Les poteaux étaient dressés. On y pousse les victimes, en les accablant de coups. A la vue du pieu près duquel il va être immolé, le Père de Brébeuf est saisi d'un indicible transport ; comme saint André à la vue de sa croix, il s'agenouille et baise l'instrument de son supplice. Mais, dans son allégresse, il n'oublie pas ses enfants, les prisonniers qui vont souffrir avec lui. A l'exemple de la mère des Machabées, il les encourage à mourir. Alors pendant que les feux s'allument, entre ce prêtre et ces sauvages baptisés d'hier, s'échange un dialogue, sublime dans sa simplicité.

— « Dans nos souffrances, dit le P. de Brébeuf, levons les yeux en haut !

— « Échon, répondent les Hurons, ne

crains rien : nos âmes seront au ciel, pendant que nos corps souffriront ici-bas...

— « Dieu verra nos douleurs : lui-même sera notre récompense.

— « Prie le Maître de la vie : qu'il ait pitié de nous !

— « Courage : les tourments sont courts, la gloire est éternelle.

— « Ah ! nous ne cesserons de prier qu'en expirant ! »

Déjà le supplice avait commencé. On enfonçait des alènes rougies au feu dans les chairs du patient, on promenait sur ses membres des charbons embrasés. Et, toujours impassible en apparence, oublieux de ses souffrances pour ne penser qu'à ceux qui, près de lui, attendaient la mort, il continuait à les exhorter au courage et à leur parler du ciel.

Exaspérés d'une telle force d'âme, quelques Hurons apostats pour réduire le martyr (1) au silence, lui fendent la bouche jusqu'aux oreilles ; puis, ils lui coupent les lèvres et le

1. Voir le *Postulatum* par lequel le IIIe concile provincial de Québec a demandé au Saint-Siège l'introduction de la cause de béatification du P. de Brébeuf.

nez. D'autres, lui arrachant des lambeaux de chair, les dévorent sous ses yeux.

J'imagine que, pour le fortifier au milieu de ces douloureuses horreurs, son ange dut alors murmurer à l'oreille du P. de Brébeuf quelque chose du vœu de 1639 : « ... je fais vœu de ne jamais manquer à la grâce du martyre, si dans votre miséricorde, vous l'offrez à votre indigne serviteur... »

Cependant l'acharnement des sauvages ne se fatiguait pas. A la cruauté, ils entremêlaient l'ironie : « Plus on souffre, as-tu dit, plus on est récompensé là-haut. Quelle reconnaissance ne nous devras-tu pas, Échon ! » Et, sur sa poitrine, sur son dos, sur ses reins, ils posaient à plat des haches rougies au feu, qui pénétraient dans les chairs, au milieu d'un nuage d'âcre fumée.

La trahison ne pouvait pas plus manquer à cette passion qu'elle n'avait manqué à la passion du Sauveur. — « Sans baptême, pas de salut, » criaient quelques Hurons apostats, et, ce disant, ils versaient de l'eau bouillante sur les plaies vives, en ricanant.

Le supplice durait depuis deux grandes heures, et la constance de l'apôtre ne se démentait pas. Les yeux au ciel, le P. de Brébeuf priait. Dieu le soutenait à proportion des tortures qu'on lui faisait subir. Mais, dans leur rage, les bourreaux inventent de nouvelles cruautés. Ils font rougir un collier de fer, ils le passent au cou de l'invincible athlète, auquel ils arrachent en même temps la peau de la tête en forme de couronne, et ils sèment ensuite sur son crâne mis à nu des tisons enflammés. Ils entourent ses reins d'une ceinture résineuse, puis ils y mettent le feu. Une heure se passe encore dans ces tourments et, chose incroyable, la patiente victime est toujours debout. Alors la lassitude et le dépit font ce que n'a pu faire la pitié : une hache se lève, la tête du martyr roule sur le sol et, parée de ses souffrances, son âme indomptable s'élance joyeuse vers le ciel... (16 mars 1649.)

***

Trois jours après, une inexplicable panique mettait en fuite les Iroquois. Comme un vol d'oiseaux carnassiers, ils s'étaient abattus sur

le pays des Hurons. L'œuvre de mort terminée, ils rentrèrent pour un temps dans leurs forêts, repus de sang. Sur le lieu même du supplice, émerveillés du courage de leur victime, ils s'étaient partagé son cœur et ils l'avaient dévoré en un festin hideux. Mais, après leur fuite, les Pères accourus de Sainte-Marie, purent reconnaître les restes du P. de Brébeuf. Ils les recueillirent comme un trésor inestimable, et son chef, pieusement enchâssé dans un buste d'argent, fut déposé à l'hôpital de Québec, où il se trouve encore de nos jours.

Puissent les faveurs exceptionnelles obtenues déjà par l'intercession du Serviteur de Dieu se multiplier de plus en plus parmi les fidèles ! Puisse l'Église, mue par elles, couronner prochainement de l'auréole des Bienheureux ce front si cruellement déchiré icibas ! Puisse enfin le Canada, dans le sol chrétien duquel sa mémoire s'est si profondément enracinée, avoir la joie de saluer bientôt dans Jean de Brébeuf, avec l'un de ses premiers apôtres, un de ses plus intrépides martyrs !



Le Père Isaac Jogues.

sa
16[illegible]
au
—
deu
nou
infl
et c
min
cell
futu
du
I

1.
qu'e
né e
dédi
sur s

Le Père Isaac Jogues.



LA cathédrale d'Orléans est dédiée à l'adorable croix de Jésus-Christ. C'est à son ombre paisible, comme il aimait à se le rappeler pendant sa dure captivité ([1]), — que, le 10 janvier 1607, Isaac Jogues vit le jour. Il était encore au berceau, quand Dieu fit de lui un orphelin. — Dans sa jeunesse, tout imprégnée de candeur suave et de tendre piété, deux choses nous paraissent à signaler surtout : une influence bénie, l'influence de sa chrétienne et courageuse mère, Françoise de Saint-Mesmin, et une inclination, — présage déjà, — celle qui par une pente naturelle entraînait le futur apôtre vers la méditation des souffrances du Sauveur crucifié.

Du collège des Jésuites d'Orléans, dont il

1. « Je les priai de me recommander à la croix... afin qu'elle ne repousse pas un *citoyen de la croix*... Je suis né en effet dans une ville dont l'église cathédrale est dédiée à la Sainte Croix. » Note écrite par le P. Is. Jogues sur sa captivité.

avait été un des premiers élèves, Isaac, au sortir de la rhétorique, passa au noviciat de Rouen. Il y entra le 24 octobre 1624, et il y eut pour maître des novices un grand serviteur de Dieu, le P. Louis Lalemant. C'est de sa bouche qu'il recueillit cette parole prophétique : « Mon Frère, vous ne mourrez pas ailleurs qu'au Canada ». — Pourtant, la soif de souffrance qui portait alors le jeune religieux à désirer les missions, le poussait vers l'Ethiopie et ses sables brûlants. Mais, sur l'indication de Dieu, les anges lui tressaient sa couronne au sein des neiges de la Nouvelle-France, et c'étaient bien ces neiges qu'il devait saintement rougir, en la cueillant.

Après avoir étudié trois ans la philosophie à la Flèche, au sortir du noviciat (1626-1629), — le P. Jogues professa au collège de Rouen toutes les classes de lettres, de la sixième aux humanités inclusivement. Il fut ensuite envoyé au collège de Clermont, à Paris (1633), où il commença à suivre les cours de théologie, tout en y exerçant la charge pénible de surveillant. L'onction sainte l'y fit prêtre dans les premières semaines de l'année 1636, et à ce

bonheur s'en surajouta bientôt un autre : le P. Jogues était choisi pour renforcer la cohorte apostolique qui évangélisait le Canada.

A cette annonce, le jeune prêtre, impatient de se mettre à l'œuvre, fit généreusement le sacrifice du complément de ses études. — Le 10 février 1636, il dit sa première messe, à Orléans, et il eut la consolation, toujours si douce à qui l'obtient de Dieu, de donner sa première bénédiction à sa mère toute radieuse de bonheur; joie profonde qui allait être suivie d'un prompt déchirement : il fallait se dire adieu, vraisemblablement pour toujours ici-bas. L'âme brisée, la vaillante mère n'en fit pas moins courageusement son sacrifice; et le 8 avril 1636, après deux mois de dernière probation passés au noviciat de Rouen, le P. Jogues appareillait de Dieppe pour le Nouveau Monde.

***

Il partait en compagnie de cinq autres missionnaires, les PP. Chastelain, Ch. Garnier, Adam, Raguenau et le F. Cauvet. Le convoi se composait de huit vaisseaux et portait le

chevalier de Montmagny, nouveau gouverneur du Canada. Grâce à une traversée fort belle, le P. Jogues préluda à ses travaux apostoliques en dépensant son zèle au profit de ceux qui montaient le même navire que lui. Cet apostolat ne pouvait être de longue durée : si court qu'il fût, il porta néanmoins des fruits de salut. Deux escales à Saint-Louis de Miscou et à Tadoussac le prolongèrent quelque peu, mais il prit fin à l'arrivée à Québec où l'on aborda, sous les auspices de la très sainte Vierge, le 2 juillet.

Ce jour fut un jour d'allégresse pour le P. Jogues. « Je ne sais ce que c'est que d'entrer en Paradis, écrivit-il à ce sujet à sa mère; mais je sais bien qu'en ce monde il est malaisé de trouver une joie plus excessive et surabondante que celle que j'ai sentie en entrant en Nouvelle-France et en y disant la première messe, le jour de la Visitation. Je vous assure que ce fut bien vraiment le jour de la Visitation par la bonté de Dieu et de Notre-Dame. Il me sembla que c'était Noël pour moi et que j'allais renaître en une vie toute nouvelle et une vie de Dieu. »

Ce pressentiment était fondé. C'était bien

une vie nouvelle que le missionnaire allait mener. La trame en était formée de souffrances sans nombre, mais elle avait Dieu lui-même pour artisan. — Le serviteur pouvait donc raffermir son âme et l'ouvrir à la confiance : pour âpre que dût être sa route, n'y rencontrerait-il pas le Maître qui l'y appelait ? et, dès lors, que lui fallait-il davantage pour s'y élancer avec bonheur ?

***

Un mois et demi s'était écoulé à peine depuis l'arrivée du P. Jogues, quand il reçut l'ordre de se préparer à partir pour le pays des Hurons. Quatre jours plus tard, il se mettait en route. Nous avons raconté ailleurs [1] les dures fatigues de ce trajet pendant lequel on était obligé de faire des détours d'une lieue dans les terres, en portant les bagages et même le canot : pour vivres, un peu de blé d'Inde cuit à l'eau simple, sans aucun autre apprêt; pour couche, la terre ou les roches de la rive « à l'enseigne de la lune toujours [2] ».

1. V. *Le Père Jean de Brébeuf.*
2. P. de Brébeuf, *Mémoire sur la mission huronne.*

La santé du voyageur n'y résista point. Arrivé le 11 septembre à Ihonatiria (Saint-Joseph), il était, le 17, terrassé par la maladie. Elle se communiqua à plusieurs autres Pères, si bien que leur cabane devint un hôpital. Mais quel hôpital misérable vraiment ! Les lits y étaient remplacés par de mauvaises nattes et tous les remèdes suppléés par un bouillon de pourpier sauvage avec un filet de verjus. « Nous avions bien une poule, raconte gaîment le P. Raguenau, mais elle ne nous pondait pas un œuf tous les jours, et puis qu'est-ce qu'un œuf pour tant de malades? C'était un grand plaisir de nous voir, nous autres qui étions sains, dans l'attente de cet œuf ; et encore après, fallait-il consulter à qui nous le donnerions et voir qui en avait le plus besoin : pour nos malades, c'était à qui ne le mangerait pas ! »

Cette pénurie extrême n'empêcha point le rétablissement des pauvres fiévreux. Les forces revinrent peu à peu au P. Jogues, qui avait été le plus profondément atteint et, dès la fin du mois d'octobre, il entreprit l'étude de la langue huronne. Labeur ingrat, de l'aveu des plus vaillants! — A la lumière pendant le

jour, des quelques rayons qui filtraient par le toit jusqu'à lui : à la lueur rougeâtre, pendant la nuit, du feu qui chauffait la hutte, en l'enfumant, le missionnaire devenu l'élève tantôt d'une femme et tantôt d'un enfant, apprenait péniblement les éléments de cet idiome rudimentaire. — De temps en temps, il allait en bégayer le peu qu'il en savait dans les cabanes des sauvages, où la maladie avait bientôt pénétré et où il était appelé en toute hâte pour baptiser quelque moribond : c'était la consolation, miséricordieusement apposée au labeur pour encourager et soutenir l'ouvrier. La Providence aura constamment les mêmes délicatesses et, jusque dans la captivité du P. Jogues, nous la verrons jalouse de lui ménager ces encouragements, comme nous verrons aussi le captif toujours prêt à oublier ses souffrances, dès qu'il s'agira de gagner une âme de plus au vrai Dieu !

***

Cependant le fléau faillit compromettre l'existence de toute la mission. A en croire certains bruits venus on ne sait d'où, les

Robes-Noires étaient l'unique cause du mal : elles avaient jeté un sort sur le pays. Trop ignorants pour ne pas accueillir avidement une pareille explication, les Hurons étaient en même temps trop durement frappés pour ne pas lui donner une conclusion. Ils commencèrent par fermer plusieurs de leurs villages aux prétendus sorciers ; puis les plus fanatiques résolurent de se venger. La chose était facile dans une contrée où chacun a le droit de se faire justice à soi-même aussi bien que de se constituer le vengeur de la nation. De ce chef, les missionnaires coururent donc à plusieurs reprises les plus grands dangers. Mais Dieu les sauvegarda : « Il a été plus puissant pour protéger ceux qui pour sa gloire s'étaient jetés dans les bras de sa Providence, que les hommes n'ont été méchants pour leur nuire, » écrivit le P. Jogues à sa mère. La tempête s'apaisa en effet, et le calme revint.

D'Ihonatiria abandonné par ses habitants, le Père fut envoyé à Teananstayac. Il n'y passa que six mois, mais il y donna par le baptême cent vingt chrétiens à Dieu. — Il dirigea ensuite les travaux de la Résidence Sainte-Marie, qu'on fondait en ce moment

(1639). C'est de cette résidence qu'il partit avec le P. Ch. Garnier pour le pays des Pétuneux, peuplade qui habitait, à 50 kilomètres au sud-ouest des Hurons, le massif des Montagnes-Bleues (1640). — Abandonné par ses guides dès les premières heures de la route, accueilli avec défiance, bientôt poursuivi par la calomnie, finalement traqué de village en village, non pas ouvertement, mais d'une façon qui n'en était que plus perfide, il fut contraint de rentrer à Sainte-Marie, sans avoir rien pu faire en apparence sinon baptiser quelques mourants. En réalité, lui et son compagnon avaient jeté les germes d'une moisson qui n'allait pas tarder à lever et qui devait à bref délai porter les plus beaux fruits.

L'automne suivant (1641), le P. Jogues se rendit, en compagnie du P. Raymbault, au saut Sainte-Marie. Ils avaient charge de s'y aboucher avec les Ottawas. Ils réussirent au-delà de toute espérance, et il n'eût tenu qu'à eux de se fixer dès lors dans ces tribus. Mais Dieu réservait de plus glorieux combats à son apôtre, et l'heure de les entamer allait sonner.

Rentré à Sainte-Marie, le P. Jogues était un jour prosterné devant le Très-Saint-Sacrement. Il y répétait avec une ferveur toute particulière sa prière habituelle : « Seigneur, à votre calice faites-moi boire largement. » — Soudain, une voix se fit entendre au fond de son cœur. Elle lui disait : « J'ai entendu ta prière,et ce que tu demandes, je te l'accorderai. Arme-toi donc de courage et de vigueur [1]. » Le Père se releva : sans savoir comment encore, il se sentait exaucé. Il l'était en effet.

Quelque temps après, le P. Jér. Lalemant, alors supérieur de la mission huronne, lui proposa d'aller chercher des secours à Québec. L'offre était pleine de périls, car les Iroquois se tenaient aux aguets tout le long du fleuve. Mais le vaillant apôtre n'hésita pas : « On ne fit que me proposer ce voyage, dit-il, sans me le commander. Je m'offris d'autant plus volontiers que la nécessité de l'entreprendre aurait jeté quelque autre missionnaire bien meilleur que moi dans les dangers que nous prévoyions. » Conscient néanmoins de ces dangers, il s'y prépara par une retraite, suivie

1. « Exaudita est oratio tua... Erit tibi quod petisti.. Confortare et esto robustus. »

d'une confession de toutes les fautes de sa vie; puis, il partit de Sainte-Marie, avec la paix pour compagne et pour égide la charité (2 juin 1642).

La descente fut heureuse, mais le retour devait être fatal. Le 3 août, à une cinquantaine de kilomètres en amont de Trois-Rivières, une fusillade inattendue éclate dans les buées du matin : les Iroquois barrent le passage. Embusqués dans les joncs, armés d'arquebuses que leur ont données les Hollandais protestants, ils jettent le désordre dans le petit convoi, qui, confiant, longe la rive pour éviter le courant. D'un coup d'œil, le P. Jogues a compris tout le danger. Mais il s'en trouble si peu que, sous le feu de l'ennemi, il puise de l'eau dans le fleuve et baptise le pilote de son canot qui n'est encore que catéchumène, afin de lui assurer en cas de mort le Paradis. Le combat fut court, les Iroquois étant trop nombreux pour qu'on pût leur résister longtemps. Les canots et ceux qui les montaient devinrent les trophées des vainqueurs. Grâce au rideau de roseaux qui le cachait, le P. Jogues aurait pu se soustraire à toutes les

recherches. Mais, en voyant le triste groupe des prisonniers sur la berge, il préféra se livrer lui-même à l'ennemi. « Pouvais-je bien abandonner les captifs, a-t-il écrit,... quand plusieurs n'étaient pas baptisés encore?... » L'héroïque charité du pasteur, qui se perdait ainsi pour sauver ses brebis, reçut immédiatement sa récompense. — Pendant que les Iroquois battaient les halliers des environs afin d'y chercher les fuyards, l'apôtre put conférer le baptême à ceux des prisonniers qui ne l'avaient point reçu. L'un d'eux fut, quelques instants après, assommé d'un coup de massue sur le lieu même où il venait d'être baptisé. Comme saint Paul, le jésuite engendrait des fils jusque dans les fers, et sa captivité, fécondée par son sang, allait rendre à la liberté des âmes courbées jusque-là sous l'implacable empire du démon.

***

Les rives du Saint-Laurent furent les premières rougies de ce sang généreux. Parmi les prisonniers se trouvaient deux jeunes Français, René Goupil et Guillaume Couture, qui avaient volontairement suivi le mission-

naire à son départ de Québec. Furieux des marques de paternelle tendresse que le P. Jogues leur prodiguait pour les encourager, les Iroquois se jettent sur lui, le dépouillent de ses vêtements et l'accablent tellement sous les coups de bâton et de massue que la victime chancelle et tombe, à demi morte, à leurs pieds. Mais leur fureur, loin de s'apaiser, semble augmenter à cette vue. Ils mordent ses pieds, ils mordent ses doigts : de leurs dents, ils lui arrachent les ongles et ils ne s'arrêtent que lorsque les os des deux index ont été violemment extirpés.

On se mit en route. Tout fiers de leur importante capture, les vainqueurs avaient hâte d'en faire montre dans leur pays. Quand on allait par eau, les prisonniers étaient liés au fond des canots; ils y servaient de passe-temps à leurs gardiens qui, pour tromper la longueur du voyage, s'amusaient à enfoncer dans leurs plaies purulentes et rongées par les vers des épines, des alènes ou des éclats de bois. Quand on allait par terre, les malheureux servaient de bêtes de somme : la nuit, on les attachait à des piquets et on les abandonnait sans défense aux innombrables nuées d'insectes

que leurs blessures attiraient. La nourriture leur était mesurée comme le sommeil, et vint un moment où, les provisions manquant, ils n'eurent plus que quelques baies sauvages pour se soutenir. On remonta ainsi la rivière des Iroquois, puis le lac Champlain. Ce douloureux chemin de croix avait déjà duré huit jours. Mais, si cruel qu'il eût été, ce que les victimes y avaient souffert n'était encore qu'un jeu à côté de ce qu'il leur restait à souffrir!

Le lugubre et triste convoi fit en effet la rencontre d'une centaine de guerriers qui se rendaient au Saint-Laurent. C'était le droit d'une pareille troupe, chez ces peuplades, de préluder à la guerre par des violences sur les prisonniers. Plus ils les maltraitaient, plus ils se croyaient sûrs de vaincre les ennemis. Les bourreaux formèrent donc une double haie entre laquelle on fit défiler le P. Jogues et ses compagnons d'infortune.

« Ils nous accablèrent de tant de coups, dit celui-ci, que je tombai à terre sous leur nombre et leur cruauté, au milieu du chemin pierreux qui conduisait à la colline. Je crus que j'allais mourir dans cet affreux traitement. Aussi soit

par faiblesse, soit par lâcheté, je ne me relevai pas.

« Dieu seul,pour l'amour et la gloire de qui il est doux de souffrir ainsi, sait pendant combien de temps et avec quelle barbarie ils me frappèrent.

« Une cruelle compassion les fit s'arrêter afin de pouvoir m'amener vivant dans leur pays. Ils me portèrent sur le théâtre [1], à moitié mort et tout ensanglanté. Quand ils me virent reprendre un peu mes sens, ils me firent descendre pour m'accabler d'injures, d'invectives et d'une grêle de coups sur la tête, sur le dos et sur tout le corps.

« Je ne finirais pas si je voulais raconter tout ce que nous eûmes à souffrir, nous autres Français. Ils me brûlèrent un doigt et en broyèrent un autre avec les dents. Ceux qui l'avaient déjà été furent tordus avec violence, de telle sorte qu'après leur guérison, ils sont restés horriblement difformes.

« Le sort de mes compagnons ne fut pas meilleur... »

1. Petite élévation en écorce d'arbre où les prisonniers de guerre étaient exposés.

Le lendemain, au point du jour, captifs et vainqueurs se remirent en marche. Après avoir atteint la pointe sud du lac George, il leur restait quatre jours de trajet par la terre ferme pour arriver au pays des Iroquois. Ce voyage fut marqué par la rencontre de plusieurs bandes de guerriers : autant de rencontres, autant de haltes douloureuses pour payer le tribut du sang à ceux que l'on croisait en chemin.

Enfin le 14 août, à trois heures de l'après-midi, on arrive en vue d'Ossernenon, premier bourg iroquois de ces régions [1]. C'était la veille de la belle et douce fête de l'Assomption. « J'avais toujours pensé, dit le Serviteur de Dieu, que le jour de cette grande joie du ciel serait pour nous un jour de souffrances, et j'en remerciais mon Sauveur Jésus, car les joies du ciel ne s'achètent que par la participation à ses douleurs ». Nous allons voir comment ces prévisions se réalisèrent et quelle part eut l'intrépide apôtre au calice du Sauveur.

1. A quarante-cinq kilomètres environ d'Albany.

***

A un kilomètre du village, les conques marines avaient triomphalement sonné: signal connu, à l'appel duquel la population entière était accourue comme à une fête. Hommes, femmes, vieillards, enfants, la cruauté les avait tous armés. « A la vue de ces appareils qui rappelaient la Passion, rapporte le P. Jogues, nous nous souvînmes de ce passage de saint Augustin : celui qui fuit les rangs de ceux qui souffrent ne mérite pas de compter au nombre des enfants... Nous nous offrîmes donc d'un grand cœur à la bonté paternelle de Dieu, comme des victimes immolées à son bon plaisir et à sa colère amoureuse pour le salut de ces nations. »

La horde furieuse joignit les prisonniers près de la rivière d'Ossernenon. Aussitôt, elle se rua en désordre sur eux. Mais il fallait organiser plus savamment le supplice. Les chefs le firent, après avoir rendu grâce au Soleil de leurs succès : les bourreaux se répartirent donc sur une double et interminable haie. Comme si leur rage eût eu besoin d'être

attisée encore, un des anciens les exhorta ironiquement à « bien recevoir » les prisonniers. Couverts de sang, les membres mutilés déjà, ceux-ci attendaient silencieusement à quelques pas la fin de ces lugubres préparatifs. Sur un signe, ils s'engagent un à un dans le redoutable sentier : les coups pleuvent sur eux ; une boule de fer atteint le P. Jogues dans les reins et le renverse, mais il se relève intrépidement et arrive jusqu'à l'échafaud où déjà ses compagnons sont réunis.

A peine y est-il parvenu, qu'un forcené se jette sur lui ; il lui assène trois coups de bâton sur les épaules et, s'apercevant que la Robe-Noire a encore deux ongles entiers, il les lui arrache avec les dents et de ses propres ongles il lui enlève jusqu'aux os les chairs qu'ils recouvraient. Autour des victimes les sauvages tourbillonnent, couteau en main, faisant tomber les doigts ou enlevant des lambeaux de chair qu'ils agitent avec joie. L'un d'eux, sorcier à barbe blanche fameux dans le pays, veut forcer une malheureuse captive chrétienne à couper le pouce gauche du missionnaire : trois fois, l'infortunée recule avec horreur ; enfin la crainte l'emporte et, en détournant la tête,

elle scie plutôt qu'elle ne coupe à sa racine le doigt condamné...

La nuit vint suspendre ces horreurs. Le P. Jogues la passa étendu à terre, les mains et les pieds liés à quatre pieux. — Le lendemain, il fallut aller au village d'Andagaron, à huit kilomètres de distance, et, deux jours après, à Tionnontoguen, éloigné de quatre lieues, pour satisfaire la curiosité de ces deux bourgs. — Partout, les victimes recevaient le même accueil ; partout la même impitoyable bastonnade à l'arrivée, partout le même échafaud et les mêmes tortures pendant tout le jour. — La nuit, les prisonniers étaient dévolus aux enfants qui, du coucher du soleil à l'aurore, faisaient librement sur eux l'apprentissage de la cruauté.

Le P. Jogues nous a raconté comment à Tionnontoguen ces bourreaux novices s'acquittèrent de leur mission.

« Sans pitié pour l'épuisement complet des victimes, ni pour les douleurs atroces que leur causaient leurs membres tuméfiés et déchirés, ils leur ordonnèrent d'abord de chanter *les*

Cantiques du Seigneur sur une terre étrangère (Ps. 139). Pouvions-nous chanter autre chose? Au chant succéda le supplice....

« Avec des cordes faites d'écorce d'arbre, ils me suspendirent par les bras à deux poteaux dressés au milieu de la cabane. Je m'attendais à être brûlé, car c'est la posture qu'ils donnent ordinairement à leurs victimes.

« Pour me convaincre que si j'avais pu souffrir jusque-là avec un peu de courage et de patience, je le devais non à ma propre vertu, mais à *Celui qui donne la force aux âmes faibles* (1), le Seigneur m'abandonna pour ainsi dire à moi-même dans ce nouveau tourment. Je poussai des gémissements (car *je me glorifierai volontiers dans mes infirmités, afin que la vertu de* JÉSUS-CHRIST *habite en moi*) (2), et l'excès de mes douleurs me fit conjurer mes bourreaux de relâcher un peu mes liens. Mais Dieu permettait avec raison que plus mes instances étaient vives, plus ils s'efforçassent de les resserrer. Après un quart d'heure de souffrances, ils coupèrent mes liens: Sans cela, je serais mort.... »

1. *Is.*, XL, 29.
2. *II Cor.*, XII, 9.

C'est à un sauvage étranger, témoin accidentel du supplice que le P. Jogues dut ce soulagement. Cet homme s'approcha et, sans une parole, trancha d'un coup de couteau les cordes qui tenaient le missionnaire suspendu. Un an après, à trois cents kilomètres de Tionnontonguen, dans une bourgade étrangère où le P. Jogues avait par hasard accompagné ses maîtres, il entre dans une cabane et se trouve en face d'un moribond. « Ne me reconnais-tu pas, Ondesonk [1] ? » lui demande péniblement celui-ci. Et, avant que son visiteur ait répondu : « Ne te souviens-tu pas de celui qui l'an passé, a coupé tes liens ? C'est moi. »

A ces mots, le Père se jette au cou de son sauveur. Il le console, cherche à le soulager ; mais il n'y a plus rien à faire : la mort est à la porte de la cabane. Alors, d'une voix douce, le prêtre parle au mourant de l'autre vie, de Dieu, de son beau ciel... La grâce s'ouvre une voie dans cette âme, elle illumine cette pauvre intelligence ; le sauvage baptisé peut rendre en paix son dernier soupir : celui qui ne laisse pas un verre d'eau sans salaire

1. Nom huron du P. Jogues.

va l'accueillir en Père et le récompenser en Dieu.

***

Au moment même où il passait par les tortures que nous venons de rapporter brièvement, le confesseur de la foi avait eu une consolation bien douce à son cœur. Sur l'échafaud de Tionnontonguen, il avait trouvé quatre Hurons, nouvellement enlevés et destinés au feu. Sa bonté, oublieuse de ses propres souffrances, les avait promptement gagnés. — A l'aide de gouttelettes d'eau, miséricordieusement laissées par la Providence sur quelques feuilles de blé d'Inde, il les avait baptisés sur le seuil de l'éternité et leur avait ainsi assuré, au soir de leur vie mortelle, un bonheur qui ne devait plus finir.

Ce bonheur, le P. Jogues put croire qu'il allait bientôt en jouir, lui aussi. Lorsqu'après avoir été, sept jours durant, traîné de village en village et d'échafaud en échafaud, il fut ramené à Andagaron, on lui annonça en effet qu'il allait être, le jour même, brûlé avec ses compagnons. — Dieu, qui le destinait, au prix de nouvelles douleurs, à régénérer bien des

âmes parmi ces tribus barbares, le sauva. Les anciens du pays se ravisèrent ; ils rapportèrent leur première sentence,et trois captifs Hurons seulement furent conduits au bûcher.

***

De prisonnier de la nation, le P. Jogues devint alors l'esclave d'un particulier. Selon la coutume iroquoise, il fut attribué à une famille d'Andagaron dont un membre avait été tué pendant l'expédition. René Goupil était son compagnon. Exténués, couverts de plaies qui, faute de pansements, s'étaient dangereusement envenimées, les deux esclaves ressemblaient plutôt à des cadavres à moitié putréfiés qu'à des êtres vivants. Aussi songea-t-on un instant à les remettre contre rançon aux Hollandais de Renselaerswich (Albany), qui offraient de les racheter. Une défaite essuyée sur le Saint Laurent où les Iroquois avaient témérairement attaqué les Français,fit échouer ce projet.— Non seulement les deux esclaves ne furent pas mis en liberté, mais ils redevinrent pour un temps les prisonniers de la nation. C'était une condition éminemment critique dans laquelle, ne tenant plus qu'à un fil, leur vie était à la merci de tous.

René Goupil en fut bientôt la preuve. — Un soir qu'il longeait, avec le missionnaire, la lisière d'un bois, il fut abattu d'un coup de hache par un sauvage qui ne lui pardonnait pas d'avoir tracé le signe de la croix sur le front d'un petit enfant.— Croyant sa dernière heure arrivée, le P. Jogues s'agenouilla pour recevoir le coup mortel... Mais on l'épargna cette fois encore et il redevint l'esclave de la famille qu'il avait déjà servie.

Il y trouva une bienveillance relative, dans une extrême pauvreté. Une peau de cerf malpropre et nauséabonde, jetée dans un coin, lui tenait lieu de lit ; une poignée de maïs ou de blé d'Inde était à peu près tout ce qu'on lui donnait pour réparer ses forces chaque jour. — Il est vrai que d'ordinaire le travail était peu accablant : pourvoir la cabane d'eau et de bois constituait souvent tout ce qu'on exigeait de lui.— Mais, en chasse ou en expédition, il en était tout autrement. Combien ne fallait-il point peiner alors ?

Le P. Jogues en fit l'expérience dès que l'hiver fut venu. — Pendant deux mois il avait été en butte à mille dangers ; se trouvant

en sûreté aussi longtemps qu'il demeurait dans l'enceinte du village, il ne l'était plus dès qu'il la franchissait, chacun des sauvages recouvrant alors sur lui droit de vie et de mort. Maintes fois il fut sur le point d'être massacré, lorsqu'il était obligé d'en sortir ; mais il ne lui arriva jamais aucun mal. C'est que sur sa poitrine il portait le plus sûr des boucliers, son crucifix !

***

Muni de ce bouclier divin, le P. Jogues partit avec son maître, vers le mois de novembre, pour aller chasser le cerf. — C'était un voyage de cent vingt kilomètres à faire à travers la neige et sur des étangs glacés. — L'apôtre, à peine couvert de quelques haillons de toile, y souffrit cruellement. Ses plaies, qui avaient fini par se fermer à peu près, se rouvrirent sous l'action du froid intense de ces contrées... On le pouvait suivre à la trace du sang qu'il laissait sur la neige, quand il allait dans la forêt ramasser les branches mortes dont il devait fournir le campement. Mais son âme demeurait inébranlable : les chasseurs ayant l'habitude d'offrir le produit de leur

chasse au génie Aireskoï, leur protecteur, le saint apôtre résolut de protester contre cette coutume idolâtrique ; il refusa de se nourrir de ce gibier. D'un coup de tomahawk, les sauvages pouvaient se venger d'un pareil refus ; mais cette crainte fut impuissante à faire fléchir le vaillant apôtre. Quoi qu'on fît, on ne put l'amener à se rendre et il persévéra dans son abstinence jusqu'au retour.

C'est dans la prière qu'il puisait cette indomptable énergie. Sous les branches d'un sapin il s'était fait une sorte d'oratoire dont une croix gravée au couteau sur le tronc de l'arbre constituait l'unique ornement. Agenouillé au milieu de la neige, sous une bise glaciale, il faisait sa méditation quotidienne devant elle et il y priait en outre de longues heures chaque jour. Sans prise sur son caractère d'acier, la captivité ne réussissait pas à lui faire oublier ses obligations de religieux : il gardait si strictement tout ce qu'il pouvait garder de ses règles que, l'époque ordinaire de sa retraite étant arrivée, il fit les saints exercices aussi ponctuellement dans cette forêt neigeuse qu'il les aurait faits dans un

collège de France ou dans la résidence de Québec. Il les prolongea même au delà du terme ordinaire et les continua pendant quarante jours.

En retour de tant de fidélité, il semble que la Providence eût dû l'inonder de ses plus douces consolations. Mais les desseins de l'éternelle sagesse sont impénétrables, et rien n'en peut sonder la profondeur. Après avoir soutenu son serviteur pendant plusieurs mois, Dieu, qui sait ce que les Saints peuvent souffrir, se prit à se cacher à son tour. Aux duretés des hommes la dureté du ciel vint s'ajouter. Le P. Jogues se trouva en proie à d'inexprimables angoisses intérieures. La crainte broyait son âme : partout, il entrevoyait l'enfer.— Son passé lui apparaissait surchargé de fautes de toutes sortes et tissé de continuelles infidélités et, quand il jetait les yeux sur l'avenir, il s'y voyait condamné à mourir parmi les Iroquois, privé des sacrements de l'Église et par avance dévoué à l'implacable justice de Dieu. Tant le démon est habile à tromper les esprits les plus fermes et à troubler les cœurs les plus généreux ! « Je serais mort si le ciel n'eût abrégé ces jours terribles », a-t-il

avoué lui-même. Mais, comme il persévérait malgré tout dans la prière, Notre-Seigneur, qui voulait accroître ses mérites et non le perdre à jamais, fit cesser l'épreuve, et sur cette âme assombrie la confiance se reprit enfin à rayonner.

***

Renvoyé à Andagaron pour y porter une partie des viandes que l'on avait boucanées, le pauvre esclave, pliant sous son fardeau, se mit en route vers le milieu de janvier. La nuit, il s'arrêtait dans la forêt, creusait un trou dans la neige qu'il entassait à droite et à gauche pour se faire un rempart contre la bise, et, après avoir jeté quelques brindilles dans le fond de cette auge glacée, il s'y couchait pour y dormir. Mais si ce voyage fut pour lui l'occasion de nouvelles souffrances, il y fut bien doucement consolé aussi. Après avoir retiré d'un torrent, au péril de sa vie, un petit enfant qui y était tombé, il eut la joie immense de le baptiser avant de le voir expirer dans ses bras. Il en baptisa un assez grand nombre d'autres à Andagaron, quand il y fut rentré. Il put même, grâce à la con-

naissance qu'il avait acquise du dialecte iroquois, convertir quelques adultes que sa vertu si simple et si douce avait subjugués. Les malades surtout ne lui résistaient guère. Cependant l'un d'eux, dont les sauvages eux-mêmes s'écartaient avec dégoût, à cause de l'infection qu'il répandait, et que le P. Jogues avait soigné avec une tendresse maternelle, demeura jusqu'au bout insensible à cette sublime charité : punition de Dieu peut-être, car ce mourant était le malheureux qui, à l'arrivée du missionnaire au village, lui avait avec les dents arraché sans pitié les deux ongles qui lui restaient !

Le P. Jogues n'emprisonnait pas son zèle dans l'étroite palissade d'Andagaron : il allait aussi dans les villages voisins. Il y parlait du vrai Dieu, il y baptisait quand il le pouvait, il soutenait et fortifiait les Hurons qui, pris avec lui, demeuraient tous inflexibles dans leur foi. — Mais au printemps, il lui fallut partir pour la pêche et abandonner ses chers néophytes à la bonté de Dieu.

Quelque chose des fatigues de la chasse l'y attendait. Il se raffermit contre elles par

les moyens dont il avait déjà usé. « Combien de fois, écrit-il, je me suis arrêté dans ces lieux déserts et sur le bord des eaux, comme les Israélites sur la rive des fleuves de Babylone, et j'ai versé des larmes au souvenir de Sion, non seulement de cette Sion triomphante dans les cieux, mais aussi de cette Jérusalem de la terre où Dieu est connu et loué !... Combien de fois j'ai gravé le nom de JÉSUS sur les arbres élevés de ces forêts séculaires, pour faire trembler les esprits infernaux ! Combien de fois j'ai formé sur eux, en découpant leur écorce, la sainte croix de mon Sauveur... Mais on ne me laissa pas longtemps jouir de ce saint repos. J'avais déjà passé trop de jours sans mes angoisses ordinaires ! »

En effet, sous un prétexte imaginaire, on rappela les pêcheurs au village : le vrai motif de ce rappel soudain était la résolution prise par les chefs d'immoler leur captif. Cependant la main divine qui tant de fois avait arraché le P. Jogues à ses bourreaux, s'interposa entre eux et lui. Au lieu de le sacrifier, on brûla une dizaine de prisonniers abénaquis. Le saint apôtre put les convertir tous avant leur sup-

plice, et c'est au milieu même des flammes, sous couleur de lui porter un peu d'eau à boire pour la soulager, qu'avec la calebasse d'eau qu'il tenait, il baptisa la dernière des victimes, une pauvre jeune femme dont les sauvages allaient dévorer les restes, après l'avoir brûlée !

***

En face de tant d'horreurs ne semble-t-il pas que le P. Jogues eût dû avoir hâte d'échapper par n'importe quel moyen et à n'importe quel prix à sa dure captivité ?

Il n'en était rien pourtant.

« Ne tenez, je vous prie, aucun compte de ma personne, mandait-il à M. de Montmagny, qui venait inutilement d'essayer de le racheter ; et qu'aucune considération ayant rapport à moi ne vous empêche de prendre toutes les mesures qui vous paraîtront plus propres à procurer la plus grande gloire de Dieu » (30 juin 1643).

Avec la même force d'âme, il écrivait, le 5 août 1643, du poste hollandais de Rense-

laerswich où il était alors de passage au R. P. Provincial :

« Quoique bien probablement je puisse prendre la fuite, si je le veux, soit par la colonie des Européens, soit même par le moyen des autres sauvages, nos voisins, cependant je suis bien résolu, avec la grâce de Dieu, de vivre et de mourir sur cette croix où le *Seigneur m'a attaché avec lui.* Autrement qui pourrait consoler et absoudre les captifs français ? Qui rappellera aux Hurons chrétiens leurs devoirs ? Qui instruira les nouveaux prisonniers, fortifiera dans les tourments et baptisera les condamnés ? Qui pourvoira au salut des enfants moribonds et à l'instruction des autres ?

« Ce n'est certainement que par une permission toute particulière de la bonté de Dieu que je suis tombé entre les mains de ces sauvages, tandis que leur haine pour la religion et la guerre cruelle qu'ils faisaient aux autres sauvages, et aux Français à cause d'eux, fermaient l'entrée de la foi dans ces contrées [1].

1. Cité par le R. P. F. Martin, dans sa belle vie du P. Jogues: *Le P. Isaac Jogues, premier apôtre des Iroquois.*

En un an de captivité, le saint confesseur de la foi avait baptisé soixante-dix personnes, enfants, jeunes gens ou vieillards, de cinq nations différentes ; gerbe d'âmes grossières qu'il avait glanées, une à une, au prix de son sang, mais qui le consolait si bien de ses souffrances que, pour la grossir encore, il était prêt à braver de nouveau les plus affreux tourments !

***

Pourtant le moment approchait où le P. Jogues allait être rendu à la liberté. Dieu se contentait pour cette fois de l'intention où était son serviteur de mourir pour lui : comme le zèle apostolique de l'héroïque esclave n'était rien moins qu'un vain amour-propre ou une orgueilleuse obstination, ce zèle allait céder aux circonstances et dévier doucement sous l'impulsion du ciel.

Vers la fin du mois d'août 1643, le P. Jogues pêchait avec ses maîtres sur les bords de l'Hudson. Renvoyé à Andagaron avant la saison, il traversait le poste hollandais de Renselaerswich, quand on y apprit de source

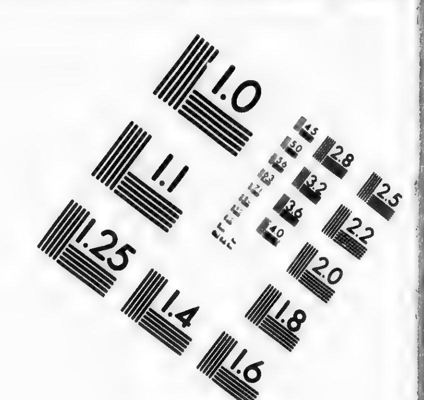
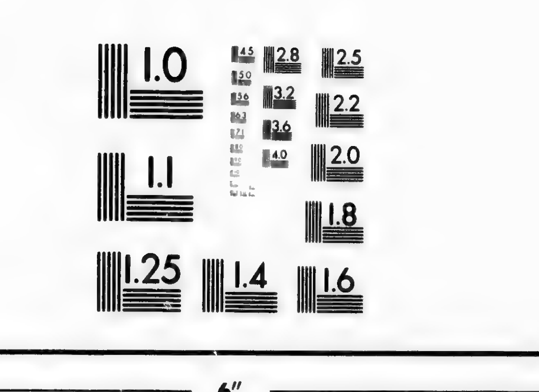


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.0

certaine que les Iroquois devaient le mettre à mort à son arrivée. A supposer qu'un miracle le garantît encore, ces sauvages étaient décidés à l'empêcher d'avoir aucune communication ultérieure, soit avec leurs enfants, soit avec leurs prisonniers. Le gouverneur de Renselaerswich, ému de pitié, conjura le prisonnier de profiter d'un vaisseau qui était en partance pour s'évader. Le P. Jogues refusa d'abord, mais sur de nouvelles et plus pressantes instances, il demanda une nuit pour prier avant de se décider. Le gouverneur protestant n'en pouvait croire ses sens ! Le lendemain, le Père qui après avoir passé la nuit en prières, avait constaté que son apostolat ne pouvait se continuer chez les Iroquois pour le moment, vint annoncer à son libérateur qu'il acceptait l'offre qu'on lui avait faite et qu'il était prêt à en profiter.

« Vers le soir, raconte le missionnaire, pour mieux cacher mon dessein...je me retirai avec dix ou douze Iroquois dans une grange où nous passâmes la nuit... Les Iroquois la ferment fortement et viennent se coucher auprès

de moi, surtout un d'eux qui avait quelque charge de me surveiller...

« Me voyant serré de si près, et la grange bien fermée et entourée de chiens qui m'accuseraient si je prétendais sortir, je crus quasi que je ne pourrais m'évader. Je me plaignais doucement à mon Dieu de ce que, m'ayant donné la pensée de me sauver, il en bouchait les voies et chemins.

« Je passai encore cette autre nuit sans dormir. Le jour s'approchant, j'entendis les coqs chanter. Bientôt après un valet du laboureur hollandais qui nous avait hébergés dans sa grange, y étant entré par je ne sais quelle porte, je l'abordai doucement et lui fis signe (car je n'entendais pas son flamand) qu'il empêchât les chiens de japper. Il sort incontinent, et moi après, ayant pris auparavant tout mon meuble qui consistait dans un petit office de la Vierge, un petit « Gerson » et une croix que je m'étais faite pour conserver la mémoire des souffrances de mon Sauveur.

« Étant hors de la grange... je passe par dessus une barrière et je cours droit à la rivière où était le navire. C'est tout le service que put me rendre ma jambe bien blessée,

car il y avait un bon quart de lieue... Je trouvai le bateau comme on me l'avait dit ; mais la mer s'étant retirée, il était à sec. Je le pousse pour le mettre à l'eau ; n'en pouvant venir à bout par sa pesanteur, je crie au navire qu'on m'amène l'esquif pour me passer. Point de nouvelles : je ne sais si on m'entendait : quoi qu'il en soit, personne ne parut.

« Le jour cependant commençait à apprendre aux Iroquois le larcin que je faisais de moi-même. Je craignais qu'ils ne me surprissent dans ce délit innocent. Lassé de crier, je retourne au bateau. Je prie Dieu d'augmenter mes forces : je fais si bien, tournant le canot bout pour bout et le poussant si fortement que je le mets à l'eau. L'ayant fait flotter, je me jette dedans et m'en vais tout seul au navire sans être découvert d'aucun Iroquois.

« On me loge aussitôt à fond de cale et, pour me cacher, on met un grand coffre sur l'écoutille. Je fus deux jours et deux nuits dans le ventre de ce vaisseau, avec une telle incommodité que je pensai étouffer et mourir de puanteur (1). »

1. Lettre au R. P. Ch. Lalemant, 30 août 1643.

***

L'évasion avait réussi, et néanmoins le navire mit à la voile sans emmener l'évadé. Le P. Jogues était redescendu à terre pour calmer l'effroi de la colonie que les Iroquois, furieux de sa fuite, parlaient de saccager; il allait même se remettre volontairement entre leurs mains, quand la plupart d'entre eux se retirèrent, satisfaits des 300 francs de rançon qu'on leur avait donnés. La colonie ne courait plus dès lors aucun danger ; mais le fugitif n'en était pas pour cela en sûreté. « Si Notre Seigneur ne me protège d'une façon quasi-miraculeuse, écrivait-il, les sauvages qui vont et viennent ici à tous moments me découvriront... Or, s'ils avaient une telle rage contre moi avant ma fuite, quel traitement me feront-ils, me voyant retombé en leur pouvoir ? Je ne mourrai point d'une mort commune... »

Pendant six semaines le P. Jogues vécut dans ces perpétuelles alarmes, caché dans un grenier où les sauvages venaient souvent. Une cloison de planches mal jointes et quelques futailles vides derrière lesquelles il se blottis-

sait le protégeaient seules : elles suffirent à Dieu pour le sauver.



Le 5 janvier 1644, de bon matin, un passant s'arrêtait à la porte du collège de Rennes et demandait à parler au P. Recteur. En voyant sa figure hâve et décharnée, ses grossiers vêtements en lambeaux, le Frère portier le prit d'abord pour un mendiant. C'était le Père Jogues, l'évadé de Renselaerswich.

Parti de cette ville vers le milieu d'octobre et de New-Amsterdam [1] le 5 novembre, il avait fait la traversée sur le tillac d'un lougre de cinquante tonneaux qui avait failli naufrager deux ou trois fois. Après avoir touché à Falmouth, il avait été déposé, le jour de Noël, par un bateau charbonnier sur la côte de Saint-Pol de Léon, et il en arrivait à pied. On juge de la vénération avec laquelle ses frères en religion le reçurent ! Le saint confesseur de la foi souffrait beaucoup de ces témoignages de respect ; c'est à grand'peine qu'on obtenait qu'il parlât de sa captivité, et les Supérieurs

1. Aujourd'hui New-York.

durent lui donner un ordre positif pour l'amener à relater par écrit les principaux incidents de ces longs mois de douleurs ([1]).

Son humilité fut mise à une bien plus rude épreuve encore lorsque appelé à Paris, il fut contraint d'aller à la cour, où la Reine régente avait exprimé le désir de le voir. « On fait tous les jours des romans qui ne sont que mensonges, avait dit Anne d'Autriche, en voici un qui est une vérité, où le merveilleux se trouve joint à l'héroïsme le plus beau. » Elle accueillit le missionnaire avec les plus grands honneurs et, à la vue des cicatrices à peine fermées dont les membres du vaillant soldat étaient en quelque sorte labourés, elle ne put retenir ses larmes. — Mais plus la vénération croissait autour de lui, plus le P. Jogues, surnaturellement attiré par l'espoir de cueillir enfin la palme du triomphe, sollicitait de ses Supérieurs la permission de retourner au Canada. Cette grâce lui fut accordée : après avoir dit adieu une seconde fois à sa vieille mère, il quitta de nouveau la

1. C'est cette relation que nous avons plusieurs fois citée.

France et, au printemps de 1644, il s'embarqua à la Rochelle pour Québec.

***

Il aborda devant cette ville vers la fin du mois de juin suivant. Le P. Vimont, supérieur de la mission, l'envoya aussitôt à Ville-Marie [1], où un grand nombre de sauvages se réunissaient pour la traite chaque année. En y arrivant, le P. Jogues trouva le pays plus que jamais en feu : les Iroquois avaient donné à la guerre un caractère de barbarie atroce. Mais, par une conduite providentielle des événements, leur ancien prisonnier allait devenir auprès d'eux l'ambassadeur de la France et faire refleurir pour un temps la paix dans ce pays désolé.

Si cruelle en effet qu'eût été la guerre du côté des Iroquois, elle leur avait été bien plus coûteuse encore. Un bon nombre de leurs combattants les plus braves étaient tombés sous les coups des Français. Ils se résignèrent donc à traiter. Les pourparlers furent très longs, mais ils aboutirent enfin à un accord

1. Aujourd'hui Montréal.

provisoire qui fut conclu à Québec. C'est cet accord qu'il fallait faire ratifier par une assemblée plénière des villages et l'envoi d'un ambassadeur à cette assemblée s'imposait. Mission bien dangereuse à remplir auprès de ces sauvages aussi crédules qu'inconstants et dont le tomahawk capricieux était médiocrement respectueux des immunités diplomatiques, si tant est qu'il les connût !

Pour assurer le succès d'une aussi délicate négociation, le gouverneur résolut de donner ses pleins pouvoirs au P. Jogues. La religion aussi bien que la France était intéressée à l'entreprise. Les Supérieurs ne pouvaient guère dès lors s'opposer au choix du gouverneur. Après avoir mûrement réfléchi, ils donnèrent leur consentement ; mais leur paternelle prudence se refusa à imposer ce voyage à l'apôtre: ils se contentèrent de le lui proposer.

Si bien domptée que soit la nature dans le cœur des Saints, elle n'y meurt jamais entièrement toutefois. Irrésistiblement gouvernée par une volonté que la grâce fortifie, elle n'en garde pas moins en face du sacrifice ses répugnances et ses tressaillements. Le chrétien, qui ignore

le mensonger orgueil du stoïcien, avoue ces faiblesses instinctives, il s'en humilie : puis, comme son Divin Maître à Gethsémani, il laisse jaillir de son âme, sous la pression de l'amour, un *Fiat* qui n'en est que plus méritoire aux yeux de Dieu.

C'est ce qui arriva au P. Jogues, comme il le rapporte avec une simplicité touchante dans sa lettre d'acceptation (2 mai 1646).

« Croiriez-vous bien qu'à l'ouverture des lettres de Votre Révérence, mon cœur a été comme saisi de crainte au commencement... La pauvre nature, qui s'est souvenue du passé, a tremblé. Mais Notre-Seigneur, par sa bonté, y a mis et y mettra le calme encore davantage. Oui, mon Père, je veux tout ce que Notre-Seigneur veut, au prix de mille vies. Oh ! que j'aurais de regret de manquer une si bonne occasion ! Pourrais-je souffrir la pensée qu'il a tenu à moi que quelques âmes ne fussent sauvées ! J'espère que sa bonté qui ne m'a jamais abandonné dans les autres rencontres, m'assistera encore : Lui et moi nous sommes capables de passer sur le ventre de toutes les difficultés qui se pourraient opposer... »

Quelques jours après, le 16 mai, l'apôtre partait en effet de Trois-Rivières, en compagnie d'un Français, Jean Bourdon, et de quelques naturels. Le voyage se fit péniblement à cause de la chaleur, mais sans encombre. Le 10 juin, l'assemblée générale des chefs se tint, au milieu d'un grand concours de peuple. Combien ne comptait-elle pas de bourreaux dans son sein ! Mais les bourreaux faisaient semblant de ne pas reconnaître leur ancienne victime. Quant à celle-ci, elle parla avec tant d'éloquence et elle appuya si bien ses discours des présents d'usage, colliers de porcelaine, haches, instruments divers, que la paix fut votée. Le P. Jogues en profita pour visiter et confesser plusieurs prisonniers chrétiens. Il baptisa aussi quelques enfants, prêts à partir pour le ciel, puis, sur l'invitation des anciens, il reprit la route de Québec, où il rentra heureusement le 3 juillet.



Le 27 septembre suivant, il repartait de cette ville, accompagné de Jean de La Lande et d'un Huron, pour aller hiverner chez les Iroquois.

« Ils sont venus, écrivait-il à un Père de France, faire quelques présents à notre gouverneur pour retirer des prisonniers qu'il avait et traiter de paix avec lui, au nom de tout le pays. Elle a été conclue au grand contentement des Français. Elle durera ce qui plaira à Notre-Seigneur.

« On juge nécessaire ici pour l'entretenir et voir doucement ce que l'on peut faire pour l'instruction de ces peuples d'y envoyer quelque Père. J'ai sujet de croire que je serai envoyé, ayant quelque connaissance de la langue du pays. Vous voyez combien j'ai besoin d'un secours puissant de prière, étant au milieu de ces barbares. Il faudra demeurer parmi eux, sans avoir presque la liberté de prier, sans messe, sans sacrements. — Il faudra être responsable de tous les accidents entre les Iroquois et les Français, les Algonquins et les Hurons...

« Le cœur me dit que si j'ai le bien d'être employé dans cette mission, *ibo et non redibo* [1]; mais je serais heureux si Notre-Seigneur voulait achever le sacrifice là où il l'a commencé et que le peu de sang répandu

1. « J'irai et ne reviendrai pas. »

en cette terre fût comme les arrhes de celui que je lui donnerai de toutes les veines de mon corps et de mon cœur...

« Adieu, mon cher Père, priez Notre Seigneur qu'il m'unisse inséparablement à Lui !»

Ces graves pressentiments ne devaient point tarder à se réaliser : Dieu acceptait cette fois l'holocauste et il allait abandonner la généreuse victime sur la terre pour la couronner dans le ciel.

La fureur des Iroquois s'était rallumée en effet. Exaspérées par diverses calamités publiques, ces peuplades farouches en avaient fait peser la responsabilité sur leurs alliés de la veille et elles avaient décidé de reprendre la guerre contre eux. Aussitôt diverses bandes s'étaient mises en campagne : c'est dans l'une d'elles que le P. Jogues vint tomber, le 15 octobre, alors qu'il croyait le pays entièrement pacifié.

Les liens dont on le garrotta et les mauvais traitements qu'il dut subir lui firent comprendre aussitôt l'imminence du péril. Il la vit plus clairement encore le surlendemain, à

son entrée dans ce village d'Andagaron, où il avait passé treize longs mois de captivité. Comme la première fois, les conques sonnèrent en guise de trompettes triomphales, la population accourut, et la scène barbare que nous avons décrite déjà se renouvela sans pitié. En vain, le patient avait-il essayé de rappeler les traités: les cris de mort couvraient sa voix. On l'accablait de coups de bâton. Un de ces furieux lui arracha même des lambeaux de chair sur les bras et sur les épaules et les dévora sous ses yeux en disant : « Voyons, si cette chair blanche est une chair de Manitou. »

« Non, répondait la victime, avec une douce fermeté, je ne suis qu'un homme comme vous; mais je ne crains pas la mort. Pourquoi du reste me faites-vous mourir? Je suis venu pour affermir la paix, pour vous conduire au ciel et vous me traitez en bête fauve! Craignez la punition du Grand Esprit ! »

Cependant, la première rage passée, les avis étaient partagés. Deux familles puissantes voulaient à tout prix sauver les captifs. Il fut convenu qu'on en référerait à l'assemblée

plénière des chefs et des anciens, qui fut immédiatement convoquée à Tionnontoguen. Elle décida qu'on rendrait les prisonniers à la liberté. Mais quand ses délégués arrivèrent à Andagaron pour y porter cette nouvelle, il était trop tard. Sur la palissade de l'enceinte, ou haut d'un pieu, ils purent voir la tête sanglante du P. Jogues, perfidement abattu d'un coup de hache et décapité immédiatement après.

Le dernier vœu du martyr était rempli : Notre-Seigneur l'avait « inséparablement uni à Lui ».

***

Martyr, avons-nous dit, car un Souverain Pontife n'a pas craint de donner par avance ce titre à l'infatigable apôtre des Iroquois. Lorsque, en effet, au retour du P. Jogues en Europe, on demanda pour lui au Pape la permission de célébrer le saint sacrifice, malgré la mutilation de ses mains, Urbain VIII répondit : « Il serait indigne qu'un martyr de Jésus-Christ ne pût pas boire le Sang de Jésus-Christ. *Indignum esset Christi martyrem Christi non bibere sanguinem* », et il accorda la permission demandée.

Dans cette parole, nous saluons un présage. Puisse, par la miséricorde divine, l'Église ne point tarder à le ratifier [1] ! Puisse-t-elle glorifier ainsi du même coup le héros, qui est monté si haut dans le sacrifice, et le Dieu qui, après l'y avoir poussé de sa main toute-puissante, l'y a si miséricordieusement soutenu !

1. Le 3e concile plénier de Baltimore a signé un postulatum au Saint-Siège dans ce sens.



Le Père Gabriel Lalemant.

le
tou
vei
for
Mo
faç
qu
pri
ma
me
ne
da
les
s'e



Le P. Gabriel Lalemant.



LE 10 octobre 1610 [1], Gabriel Lalemant naquit à Paris d'une ancienne famille de robe bien connue au Parlement. — Dernier venu de six enfants, il eut le malheur de perdre son père, quand il était tout jeune encore. Mais auprès de son berceau veillait une vraie chrétienne, femme au cœur fort et tendre à la fois. — De la race des Monique, c'est pour le ciel que cette mère façonnait l'âme de ses enfants : c'est de Dieu qu'elle se plaisait à les entretenir. Ils la comprirent. A l'exception d'un seul qui devint maître des requêtes, tous dirent successivement adieu à un monde pour lequel leur mère ne professait point d'estime. L'aîné se retira dans les solitudes de la Grande Chartreuse; les filles s'ensevelirent au Carmel : Gabriel s'enrôla dans les rangs de la Compagnie de

1. Selon d'autres le 31 octobre seulement.

JÉSUS. Sa tâche terminée, la pieuse veuve se cachera elle aussi sous le voile, et elle mourra revêtue du pauvre habit de la récollette, entièrement consacrée à JÉSUS-CHRIST.

Nous sommes mal renseignés sur les premières années de Gabriel. Les commencements de sa vie religieuse elle-même nous échappent. Nous savons seulement qu'il avait vingt ans quand il fut admis au noviciat (24 mars 1630) et qu'il était d'une constitution fort délicate. Mais, sous ces frêles dehors, se cachait une âme ardente, généreuse dans laquelle fermentait un insatiable désir de se sacrifier. Les missions de la Nouvelle-France venaient d'être fondées. On ne parlait que des souffrances qu'on y endurait, des périls continuels qu'on y courait. C'en était assez pour enflammer le jeune religieux : il sollicita la faveur d'être envoyé dans ces missions. Il fit plus : avec l'approbation de ses Supérieurs, il s'engagea par vœu à dévouer ses forces et sa vie au service de ces pauvres sauvages. Dieu se souviendra un jour de cet engagement magnanime et il le récompensera au centuple, suivant ses promesses, en couronnant de l'auréole

sanglante du martyre le front de son fidèle serviteur!

***

Le collège de Moulins fut le premier champ où le P. Lalemant put exercer son zèle. Il y professa la quatrième en 1633 et la troisième l'année suivante. Envoyé au collège de Bourges après ce séjour en Bourbonnais, il y étudia pendant quatre ans la théologie : il y remplissait en même temps la charge de surveillant auprès des élèves de l'internat. Le P. Provincial lui confia ensuite les fonctions délicates de Préfet des études à la Flêche, fonctions qu'il conserva jusqu'au moment où il revint à Moulins pour y enseigner la philosophie.

Le P. Lalemant était prêtre depuis deux ou trois ans. — En s'empourprant tous les matins d'un sang divin, son âme avait senti croître en elle sa soif d'immolation. A ce contact journalier avec la douce Victime du Calvaire, elle avait grandi dans l'amour de la Croix. — « Je m'estimerais heureux de mourir à la fleur de l'âge », avait écrit le nouveau prêtre en s'offrant pour soigner des pestiférés. On ne crut pas devoir, dans cette circonstance, faire

appel à son dévouement. — Il réitéra alors ses instances auprès de ses Supérieurs et tournant encore ses regards vers la Nouvelle-France, il demanda à y être envoyé.

Une note recueillie après sa mort parmi ses papiers, nous révèle les motifs qui le poussèrent à formuler cette demande.

C'est d'abord la reconnaissance, sentiment qu'on retrouve toujours si suave et si profond, dans l'âme pure et délicate des vrais serviteurs de JÉSUS-CHRIST :

« Oui, mon Dieu et mon Sauveur, c'est pour me revancher des obligations que je vous ai : car, si vous avez abandonné vos contentements, vos honneurs, votre santé, vos jours et votre vie pour me sauver, moi, misérable, n'est-il pas plus que raisonnable que j'abandonne à votre exemple toutes ces choses pour le salut des âmes que vous estimez vôtres, qui vous ont coûté votre sang, que vous avez aimées jusqu'à la mort et desquelles vous avez dit : *Quod uni ex minimis fecistis, mihi fecistis* (1) ? »

---

1. « Ce que vous faites au plus petit d'entre eux, c'est à moi-même que vous le faites. »

C'est ensuite la conscience de la grandeur de Dieu contrastant avec la misère de l'homme :

« Quand bien même je ne serais point ému par un esprit de gratitude à vous faire ces holocaustes de moi-même, je les ferais de tout mon cœur, en considération les grandeurs de votre adorable majesté et de votre bonté infiniment infinie, qui mérite qu'un homme s'immole à votre service et qu'il se perde heureusement soi-même pour accomplir fidèlement ce qu'il juge être de votre volonté sur lui et des inspirations particulières qu'il vous plaît de lui donner, pour le bien de votre plus grande gloire.

« Puisque j'ai été si misérable que de tant offenser votre majesté, ô mon JÉSUS, il est juste de vous satisfaire par des peines extraordinaires : et ainsi, je dois marcher devant votre face le reste de ma vie, le cœur humilié et contrit, dans la souffrance des maux que vous avez, le premier, soufferts pour moi. »

C'est encore l'amour persistant des siens, — cet amour qui se flétrirait au cœur des religieux, s'il en faut croire le monde, et qui

devenu surnaturel, y demeure au contraire plus vivace et plus parfumé que jamais.

« Je suis redevable à mes parents, à ma mère, à mes frères, et je dois attirer sur eux les effets de votre miséricorde. Mon Dieu, ne permettez jamais qu'aucun de cette famille, pour laquelle vous avez eu tant d'amour, périsse en votre présence et qu'il soit du nombre de ceux qui doivent vous blasphémer éternellement : que je sois pour eux la victime: « *Quoniam ego in flagella paratus sum : hic ure, hic seca, ut in æternum parcas* (1). »

C'est enfin le zèle des âmes dont, en véritable fils d'Ignace, son cœur est embrasé :

« Oui, mon JÉSUS et mon amour, il faut aussi que votre sang, versé pour les barbares aussi bien que pour nous, soit appliqué efficacement pour leur salut, et c'est en quoi je veux coopérer à votre grâce et m'immoler pour eux...

« Il faut que votre nom soit adoré, que votre royaume soit étendu par toutes les nations du monde et que je consomme ma vie pour retirer des mains de Satan, votre ennemi,

1. « Puisque je suis prêt à être flagellé, brûlez, retranchez ici-bas, afin de pardonner durant l'éternité. »

ces pauvres âmes qui vous ont coûté votre sang et votre vie...

« Enfin, s'il est raisonnable que quelqu'un se porte d'amour à donner ce contentement à JÉSUS-CHRIST, au péril de cent mille vies, s'il en avait autant, avec la perte de tout ce qui est de plus doux et agréable à la nature, tu ne trouveras jamais personne qui soit plus obligé à l'entreprendre que toi. »

Et le futur apôtre concluait par cette brûlante apostrophe :

« Sus donc, mon âme, perdons-nous saintement pour donner ce contentement au Cœur Sacré de JÉSUS-CHRIST [1] : il le mérite et tu ne peux t'en dispenser, si tu ne veux vivre et mourir ingrate à son amour. »

***

Après avoir été encore quelque temps attendue, l'heureuse nouvelle arriva enfin : le P. G. Lalemant était désigné pour les missions du Canada. Il remplissait alors les fonctions de préfet du collège à Bourges où

1. Expression à noter sous la plume d'un religieux qui écrit deux ou trois ans avant la naissance de la bienheureuse Marguerite-Marie, plus de trente ans avant les apparitions de Paray-le-Monial.

il était revenu. Aussitôt, il partit pour Paris, afin d'y faire ses adieux à sa famille ; ils n'eurent rien que de viril. Du reste, parmi ses sœurs, il s'en trouvait une, — prieure du Carmel en ce temps-là — à qui, selon l'expression du P. Lalemant, « la grâce plus que la nature l'avait uni » et qu'il affectionnait tendrement. Ainsi les âmes de Benoît et de Scholastique se confondaient dans un commun amour de leur Maître adoré. En ce cœur virginal du moins, le P. Gabriel pouvait en toute liberté épancher les saintes allégresses de son zèle apostolique, sûr de n'y rencontrer aucune des faiblesses inhérentes à la tendresse du sang. Dieu lui donna cette consolation et « l'on eût cru, a dit un témoin de cet entretien, entendre deux Séraphins se communiquer leurs transports ». Au moment du départ, la Carmélite remit au missionnaire quelques reliques de martyrs. — Don fraternel et pieux dans lequel un avenir prochain allait permettre de voir une sorte de présage et comme une providentielle annonce du genre de gloire qui attendait le jésuite de l'autre côté de l'Océan.

***

Le P. G. Lalemant s'embarqua à la Rochelle, le 15 juin 1646. Avec lui partaient le P.Claude Quentin, procureur de la mission, les PP. Adrien Daran et Amable de Prétal et le F. Masson. Leur convoi était nombreux, leur traversée fut belle et, au mois de septembre, ils arrivèrent sans encombre devant Québec...

Les nouveaux venus trouvèrent la colonie dans un trouble profond. Après avoir longtemps guerroyé contre les Français, les Iroquois, touchés de la clémence du gouverneur, M. de Montmagny, qui avait remis en liberté quelques-uns de leurs prisonniers, sans leur faire aucun mal, s'étaient enfin décidés à traiter de la paix avec lui. Mais c'était une paix de sauvages, beaucoup plus nominale que réelle ; car, sous prétexte de poursuivre la guerre contre les Algonquins et les Hurons, les Iroquois continuaient sans scrupule leurs incursions dans le pays. Échelonnés le long du Saint-Laurent, ils y dressaient des embuscades si meurtrières que la navigation n'y était plus possible qu'au risque de très grands dangers. Les Hurons n'osaient plus descendre le fleuve pour venir échanger leurs pelleteries.

Vrais félins, les Iroquois se glissaient partout sans être aperçus. Les femmes huronnes allaient-elles à leur champ pour y cueillir la poignée de blé d'Inde, sobre ration du jour ? elles étaient scalpées sur place et massacrées sans pitié. Les chasseurs essayaient-ils d'entrer dans la forêt ? Ils étaient entourés soudain, accablés sous le nombre et tués ou traînés en captivité. — Surpris au point du jour, ou même dans la nuit, nombre de villages avaient été pillés. L'alarme et le deuil étaient de toutes parts, et la consternation avait pris de telles proportions que les chrétiens indigènes de Sillery ne se croyaient plus en sûreté aux portes mêmes de Québec.



Le P. G. Lalemant et ses compagnons de route purent donc juger par là au premier coup d'œil qu'une ample moisson de souffrances les attendait. Mais les mérites ne seraient-ils pas en proportion ? Et l'amour compte-t-il avec le sacrifice, quand le sacrifice lui permet de s'affirmer ? — Tout heureux de voir la croix si proche, le P. Gabriel s'y fût précipité sans retard en volant vers le pays des Hurons,

plus impitoyablement ravagé que les autres par les Iroquois, si on l'y avait autorisé. Mais le P. Jérôme Lalemant, son oncle, qui gouvernait alors la mission pour la seconde fois, s'y opposa. Ce n'était point faiblesse, mais prudence de sa part. Le vieil ouvrier savait par expérience les rudes travaux de la vie apostolique au Canada ; les longues courses à travers la neige et sur les lacs glacés par un froid sous lequel « les arbres se fendaient jusqu'au cœur, en éclatant comme des mousquets (1) » ; les nuits le long des rives silencieuses du grand fleuve, sous la morsure des maringouins (2) ; les interminables et dangereux trajets dans un canot étroit et mal équilibré ; les journées de chasse passées avec la faim pour compagne dans la forêt (3) : il

1. P. Le Jeune, *Relations.*
2. P. de Brébeuf, *Mémoire.*
3. « Pour l'ordinaire, nous mangions une fois en deux jours : voire assez souvent ayant mangé un castor le matin, le lendemain au soir nous mangions un porc-épic gros comme un cochon de lait, c'était peu à 19 personnes que nous étions, il est vrai : mais ce peu suffisait pour ne point mourir. Quand je pouvais avoir une peau d'anguille pour ma journée, sur la fin de nos vivres, je me tenais pour avoir bien déjeuné, bien dîné et bien soupé. Au commencement je m'étais servi d'une de ces peaux pour refaire

savait aussi, d'après les rapports qui lui arrivaient de la mission huronne, les incessantes émotions dont les tristes jours étaient remplis à cause des Iroquois, la ruse de ces sauvages, leur impitoyable cruauté; et sa prudente charité voulait acclimater le nouveau missionnaire, juger de ses forces et de son courage, lui faire faire en quelque sorte son noviciat d'apôtre, avant de l'exposer, témérairement peut-être, à ces fatigues et à ces périls.

Le sage supérieur retint donc le P. Gabriel auprès de lui. Il l'employa aux fonctions du ministère à Québec d'abord, à Saint-Joseph de Sillery et à Trois-Rivières ensuite; puis, pendant le Carême de 1647, il lui fit prêcher une mission à Beauport. Comme il avait entrepris de grands travaux, l'érection d'une

une soutane de toile que j'avais sur moi, ayant oublié de porter des pièces; mais, voyant que la faim me pressait si fort, je mangeai mes pièces, et si ma soutane eût été de même étoffe, je vous réponds que je l'eusse rapportée bien courte en la maison: je mangeais bien les peaux d'orignal, qui sont bien plus dures que les peaux d'anguilles. J'allais dans les bois brouter le bout des arbres et ronger les écorces les plus tendres. Les sauvages, nos voisins, souffraient encore plus que nous... J'en vis qui n'avaient mangé qu'une fois en cinq jours... » P. Le Jeune, *Relation* de 1634.

église paroissiale,la construction d'un collège, il est vraisemblable que le P. Gabriel y prit sa part aussi et c'est en ces occupations diverses que s'écoula l'année 1647.

***

Cependant les nouvelles qui arrivaient de l'Ouest étaient de jour en jour plus mauvaises. Hurons et Missions se trouvaient dans une situation absolument précaire. En face de cette détresse, le P. Ragueneau, supérieur, fit partir pour Québec, afin d'y demander aide et secours, le P. Bressani. C'était un missionnaire particulièrement vaillant. Pris quatre ans auparavant par les Iroquois, il avait été barbarement torturé par eux ([1]). Mais la

1. « Nous arrivâmes au premier village... Outre les coups de poing et les coups de bâton que je reçus dans les parties les plus sensibles du corps, ils me fendirent encore une fois la main gauche entre le doigt du milieu et l'index, et leur bastonnade fut telle que je tombai à terre à demi mort. Je croyais avoir perdu mon œil droit avec la vue. Comme je ne ne relevai pas, parce que je n'en étais pas capable, ils continuaient à me frapper, surtout sur la poitrine et sur la tête. J'aurais certainement expiré sous leurs coups, si un capitaine ne m'eût pas fait traîner à force de bras sur un théâtre formé d'écorces, comme le premier. Là, ils me coupèrent peu après le gros doigt de la main gauche et fendirent l'index... Ils me brûlèrent le reste des ongles et quelques doigts des mains.

crainte de retomber entre leurs mains ne le fit pas reculer. — Dieu bénit son courage et, attaqué de nouveau par ses anciens bourreaux, le P. Bressani leur échappa cette fois, défaits qu'ils furent par l'escorte, relativement forte du reste, qui l'avait accompagné.

Lorsque trois semaines après (6 août 1648), la flottille huronne, forte de soixante canots, s'apprêta à remonter le fleuve, elle était abondamment fournie de provisions de toutes sortes. Elle avait à bord douze soldats français pour la défendre, et elle amenait cinq jésuites: parmi eux, se trouvait le P. Lalemant.

Ces intrépides soldats de la croix savaient bien le péril qu'ils affrontaient. L'eussent-ils ignoré, un regard sur le P. Bressani le leur aurait appris : ses doigts coupés, ses mains tailladées portaient l'ineffaçable marque de la cruauté iroquoise. Mais ces membres mutilés témoignaient aussi en faveur de JÉSUS-CHRIST:

Ils disloquèrent les doigts des pieds et me percèrent un pied avec un tison... Je devins si infect et si horrible que tout le monde s'éloignait de moi, comme d'un cadavre en putréfaction, et on ne m'approchait que pour me tourmenter... » P. Bressani, Lettre au T. R. P. Général sur sa captivité... (*Relation abrégée*... traduit de l'italien par le R. P. F. Martin, S. J.)

« Montre-nous tes plaies, disait un Huron au confesseur de la foi revenu parmi eux : elles nous disent mieux que tu ne pourras le faire toi-même, quand tu parleras notre langue, que nous devons obéir à ton Dieu. » — « Ces doigts écrasés, disait un autre, me convertissent. Il faut que la Robe-Noire croie donc bien fermement ce qu'elle nous enseigne, puisque après avoir tant souffert à cause de nous, elle revient encore joyeusement pour nous instruire et pour nous baptiser ! »

C'était bien en effet, sur les pas de la foi et de la charité, que les nouveaux apôtres se disposaient à entrer dans le pays des Hurons. « Leur joie paraissait si grande sur leurs visages, écrivait plus tard le P. Jérôme Lalemant, qu'on eût dit qu'ils s'en allaient tous prendre possession d'une couronne et d'un empire. » Empire souhaitable entre tous, couronne que Dieu leur proposait réellement et que, dans sa miséricorde, il destinait le P. Lalemant à recevoir dès ses premiers pas dans l'arène où il allait s'engager !

***

La flottille arriva vers le milieu de septembre à Sainte-Marie-des-Hurons (1648); on l'y reçut

avec de vrais transports. C'est que le pays avait bien souffert durant son absence. L'abandon des villages de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Ignace qui en formaient la barrière naturelle, l'ouvrait sans défense à toutes les incursions. Les Iroquois en avaient profité ; ils y multipliaient leurs soudaines et redoutables irruptions. Saint-Michel avait été saccagé par eux : femmes, enfants, vieillards, ils y avaient tout massacré pêle-mêle, puis le feu avait fait son œuvre et réduit toutes les cabanes en un monceau de cendres.

Surpris pendant l'absence de ses principaux guerriers, Saint-Joseph venait de subir le même sort (4 juillet 1648). Là était tombé un missionnaire, le P. Daniel. Il descendait de l'autel quand des clameurs féroces se firent entendre. Quel moment plus favorable pour consommer son propre sacrifice ?... Le prêtre aurait pu fuir avec les femmes et les enfants : mais, loin de lui cette pensée ! Son seul souci est de baptiser les quelques catéchumènes qui l'entourent, d'absoudre les chrétiens qui accourent, tremblants, à ses côtés. Puis, les Iroquois approchant de la chapelle, le Pasteur se dévoue pour la partie de son troupeau qu'il

peut protéger encore et, afin de lui donner quelques instants de plus pour fuir, il se précipite au devant des assaillants. — Étonnés du courage de la Robe-Noire, les Iroquois hésitent en effet un moment. — Mais ils se vengent bientôt sur elle. Le P. Daniel tombe sous leurs coups, et son cadavre, jeté dans la chapelle qu'on livre aux flammes, est consumé près de l'autel où le prêtre avait, une heure auparavant, immolé la Victime par excellence, JÉSUS-CHRIST.

Ce sang était encore chaud, pour ainsi dire, quand le P. Gabriel Lalemant débarqua dans la presqu'île huronne. — Comme s'il eût désaltéré la rage iroquoise, un calme profond succéda aux horreurs de la guerre ; il dura près de six mois. Calme trompeur du reste, semblable à celui qui pèse sur la nature frissonnante au moment où l'orage va éclater. Les nuages s'amoncelaient en effet à l'horizon et,sans qu'on y prit garde, le ciel s'assombrissait de plus en plus ; à l'insu de tous, un millier d'ennemis avaient hiverné au cœur du pays. Un matin, vers le milieu du mois de mars, trois Hurons accourent éperdus au village Saint-Louis, où se trouvaient le P. Gabr.

Lalemant et le P. de Brébeuf.—Ils annoncent qu'à la pointe du jour, les Iroquois ont envahi Saint-Ignace par surprise, suivant leur coutume, et qu'ils le mettent à feu et à sang. Aussitôt la défense s'organise. On évacue sur Sainte-Marie tout ce qui est trop faible pour y concourir. Puis le P. de Brébeuf baptise ou confesse la plupart de ceux qui restent, pendant que, peu au courant encore de la langue, le P. Lalemant donne le baptême à quelques-uns d'entre eux.

Ainsi fortifiés, prêts à paraître devant leur Juge, les défenseurs de Saint-Louis n'avaient rien à craindre de la mort. Aussi est-ce en lions qu'ils combattirent le lendemain, quand, au soleil levant, l'ennemi se présenta. Les deux premiers assauts furent victorieusement repoussés. Mais, dix fois plus nombreux que leurs adversaires, les assaillants devaient nécessairement les écraser ; au troisième assaut, la victoire leur resta et avec elle, le P. de Brébeuf et le P. Lalemant, faits prisonniers, demeurèrent entre leurs mains.

***

Nous avons dit ailleurs [1] comment la

1. *Le P. Jean de Brébeuf, premier apôtre des Hurons*

passion des deux missionnaires s'ouvrit sur le théâtre même de leur charité et comment, dépouillés de leurs vêtements, les ongles des mains et des pieds arrachés, ils furent, en tête des autres prisonniers, poussés jusqu'à Saint-Ignace où les vainqueurs s'étaient fortement retranchés.

Là, un commun holocauste allait réunir providentiellement l'ouvrier de la première heure et celui de la onzième seulement. — Mais les deux supplices ne furent pas menés de front : dans leur raffinement de cruauté, les Iroquois voulaient donner à leur barbare plaisir toute la durée possible et c'est sur le P. de Brébeuf que s'acharna d'abord cette horde de bourreaux, — car il y avait autant de bourreaux que d'assistants. Trois heures durant, le P. Lalemant fut donc contraint d'assister aux effroyables tortures qu'on infligea à l'intrépide athlète qui combattait à ses côtés. — Il en vit les membres brûlés, le crâne déchiqueté, les chairs arrachées par lambeaux, rôties et dévorées par les démons à face humaine qui tourmentaient sans pitié le serviteur de Dieu : avertissement manifeste du sort qui l'attendait. Mais sa force d'âme n'en

fut point ébranlée. « Mon Père, avait-il dit joyeusement au P. de Brébeuf pendant qu'on l'attachait au pal, *spectaculum facti sumus mundo, et angelis, et hominibus* ([1]). » Et, comme il encourageait les prisonniers qui l'entouraient, on lui fendit la bouche de part en part jusqu'aux oreilles pour l'empêcher de parler, sans cependant lui arracher les lèvres comme on le fit au P. de Brébeuf. — C'est donc tout sanglant qu'il attendit la fin du supplice de son compagnon d'armes. Quand celui-ci eut succombé sous le tomahawk, les bourreaux lassés se reposèrent un instant ; puis, vers six heures, ils s'approchèrent de la victime qui restait et ils commencèrent à la torturer à son tour.

***

On piqua d'abord le patient avec des alènes portées au rouge blanc. Puis, armés de tisons brûlants, les Iroquois attaquèrent successivement tous ses membres. On lui fit ensuite sur toute la longueur latérale de la cuisse gauche une grande entaille jusqu'à la

1. « Voilà que nous sommes donnés en spectacle au monde, aux anges et aux hommes. » *I Cor.*, IV, 9.

profondeur de l'os et, dans cette blessure béante, on fit glisser lentement le tranchant d'une hache rougie au feu. Par une sacrilège ironie, deux autres incisions, non moins profondes, marquèrent l'autre cuisse d'une croix sanglante, pendant que des Hurons apostats baptisaient le courageux confesseur d'eau bouillante qu'ils versaient à grands flots sur lui. Cependant le P. Lalemant ne faisait pas entendre une seule plainte. Les yeux levés au ciel, il semblait dans le ravissement. Comme ses poignets étaient attachés séparément et par des liens qui lui laissaient une certaine liberté de mouvement autour du poteau, tantôt il joignait les mains, tantôt, malgré ses horribles blessures, il se jetait à genoux et, le regard en haut, il priait Dieu avec transport. Si bien que les sauvages croyant trouver là le secret de son inexplicable force, lui séparaient les mains, quand il les joignait, ou le contraignaient à se relever, lorsqu'il se mettait à genoux.

La nuit suspendit en partie le supplice. C'était, en effet, une coutume parmi les Iroquois qu'un condamné ne devait pas mourir entre le coucher et le lever du soleil. — En

attendant l'aurore, on abandonna donc l'héroïque missionnaire aux mains des jeunes gens, avec permission de le torturer suivant leur caprice pourvu qu'ils ne lui enlevassent pas complètement la vie ([1]). Heures longues et douloureuses pendant lesquelles la victime épuisée resta le jouet sans défense de ces sauvages, comme pendant toute une nuit aussi son Maître avait été le jouet de la valetaille juive, chez le grand prêtre prévaricateur. C'est alors, vraisemblablement, qu'on lui hacha la tête à petits coups de couteau et qu'on lui coupa le nez.

Enfin le jour parut : ce devait être celui du

1. « Chaque nuit, ceux-ci me piquaient avec des bâtons aigus, ceux-là me brûlaient avec des tisons ardents ou des pierres rougies au feu... Ils me faisaient marcher autour du feu sur la cendre chaude, sous laquelle ils avaient planté en terre des bâtons pointus. Les uns me tiraient les cheveux, les autres la barbe... Ils passaient ensuite un quart d'heure environ à me brûler un ongle ou un doigt. Il ne m'en reste maintenant qu'un seul entier et encore ils en ont arraché l'ongle avec les dents. Un soir, ils m'enlevaient un ongle, le lendemain la première phalange, le jour suivant la seconde. En six fois, ils en brûlèrent presque six. Aux mains seules, ils m'ont appliqué le feu et le fer plus de dix-huit fois, et j'étais obligé de chanter pendant ce supplice. » — P. Bressani, lettre au T. R. P. Général *sur sa captivité.*

triomphe éternel. On ramena le martyr ([1]) au lieu de son supplice. Ses membres étaient dans un état affreux : certaines parties, — l'œil gauche entre autres, — avaient été en quelque sorte carbonisées par l'application prolongée des haches brûlantes. — Mais une âme invincible soutenait ce corps que la nature avait fait si frêle et sur lequel, en outre, la cruauté venait de s'épuiser! « Après avoir passé un soir, une nuit et une matinée sans relâche, au milieu de ces cruels tourments, la force d'esprit et la foi du Père étaient encore si vigoureuses, que, nonobstant les plaies dont j'ai parlé, il se mit à genoux pour embrasser son poteau et faire à Dieu sa dernière offrande, qui sembla trop longue à ses bourreaux ([2]). » Les tortures de la veille recommencèrent :

1. Voir à la fin de cette notice le texte du *Postulatum* par lequel les Pères du IIIe Concile provincial de Québec ont demandé au Saint-Siège de se prononcer sur le martyre du P. Lalemant. Ce *Postulatum* est signé par dix évêques et un préfet apostolique. Il porte la date du 6 juin 1886.

2. Lettre du P. Poncet, missionnaire à Sainte-Marie des Hurons et cousin du P. Lalemant, à sa famille, 18 mai 1649. La plupart des détails du supplice ont été empruntés par nous à ce témoin si bien informé.

puis la hache consomma l'œuvre, et, en fracassant le crâne de la victime, elle rompit du même coup les liens qui retenaient son âme sur la terre d'exil. Le P. Gabriel Lalemant avait trente-neuf ans (17 mars 1649).

***

Quelque temps après, le P. Jérôme Lalemant, en annonçant la grande nouvelle à la prieure des Carmélites, sœur préférée de Gabriel, lui écrivait :

« Le baptême de deux mille sept cents sauvages, qui a accompagné sa mort, nous confirme que ce sang n'a pas une vertu commune. Je me suis grandement senti de l'avoir invoqué en diverses circonstances. Plusieurs en ont éprouvé les mêmes effets. Après tout, ce n'est pas à nous à faire les saints : il faut que les miracles éclatent... »

Le prudent Supérieur avait raison. Mais Dieu, qui a donné à son Serviteur la gloire du sacrifice suprême qu'il ambitionnait, n'y ajoutera-t-il point, par surcroît, la gloire en ce monde à laquelle l'humble Gabriel n'avait jamais songé ? Et sera-t-il trop téméraire d'es-

pérer que, le miracle fleurissant sur ces restes vénérables, l'Église un jour placera sur ses autels le héros dont ils proclament les longues tortures et les combats victorieux ?




ihs

Postulatum

DU CONCILE DE QUÉBEC.

« TRÈS-SAINT-PÈRE, parmi les sujets qui ont attiré notre attention dans nos délibérations synodales se trouve le désir de donner de nouveaux protecteurs aux nations sauvages, en obtenant de l'Église la glorification de quelques-uns des missionnaires qui ont souffert le martyre pour la foi, comme nous le croyons, dans les régions faisant partie de la confédération canadienne.

« Nous voulons parler de ceux qui ont donné leur vie en évangélisant et en préparant à la mort les infortunés Hurons en grande partie chrétiens, et presque anéantis au milieu du XVIIe siècle par les cruels Iroquois.

« Quatre Jésuites ont été ainsi immolés dans l'espace de dix-huit mois et sont vénérés comme de véritables martyrs, tant à cause des circonstances qui ont accompagné leur mort, que pour les miracles qui leur sont attribués et les appa-

ritions dont on conserve le souvenir. Ce sont les RR. Pères Antoine Daniel, Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant et Charles Garnier.

« Il y a plusieurs années, l'archevêque Baillargeon, prédécesseur immédiat de l'archevêque actuel de Québec, constitua une commission, présidée par le Révérend Père Martin, de la Compagnie de JÉSUS, et qu'il chargea de recueillir les faits se rapportant à la vie de ces saints religieux.

« Les Pères du troisième Concile plénier de Baltimore, ayant pieusement pris l'initiative de prier Votre Sainteté de se prononcer sur le martyre du Père Jogues et du Frère Goupil, de la même société, qui eut lieu quelques années auparavant, il nous a paru appartenir spécialement à l'épiscopat du Canada de demander que Votre Sainteté y associât dans son jugement les quatre martyrs canadiens massacrés pour la foi à cette époque et l'une des gloires de l'Amérique. »

uvenir. Ce
aniel, Jean
et Charles

rcheveque
médiat de
, constitua
le Révé-
pagnie de
cueillir les
ces saints

oncile plé-
ement pris
ntété de se
ère Jogues
ie société,
iparavant,
alement à
ander que
son juge-
iens mas-
ie et l'une



Du même Auteur.



Petites vies des Saints de la Compagnie de JÉSUS, brochures in-16, avec filets rouges et couvertures en papier parchemin :

S. JEAN BERCHMANS. . . . . . . fr. 0.35

100 exemplaires numérotés ont été tirés sur papier Watthmann . . . . fr. 2.00

S. ALPHONSE RODRIGUEZ . . . fr. 0.35

S. PIERRE CLAVER . . . . fr. 0.35

S. JEAN-FRANÇOIS RÉGIS. . . . fr. 0.40

S. LOUIS DE GONZAGUE. . . . . fr. 0.35

S. FRANÇOIS-XAVIER. . . . . . . fr. 0.40

S. STANISLAS KOSTKA. . . . . . fr. 0.35

